VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 DECEMBRE 1931 NUMERO 31

Adresses ... Canada $2.00 Etats-Unis $2.50 Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

LES HOMMAGES DU PAYS A S. E. MGR VILLENEUVE

Le nouvel archevêque de Québec reçoit les félicitations de l'assemblée législative et du conseil de ville

L'élévation de S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve au siège archiépiscopal de Québec a été accueillie avec la plus grande joie à Ottawa et à Québec.

Voici le texte officiel du message du délégué apostolique, S. E. Mgr Andrea Cassulo, avisant le vicaire capitulaire de Québec de la nomination de S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve:

Ottawa, Can., 14 déc. 1931.
Mgr Laflamme,
Vicaire capitulaire,
Québec, P. Q.

Monseigneur,

Je m'empresse de vous annoncer que le Saint-Père a bien voulu nommer le nouveau pasteur dans la personne de Son Excellence J.-M.-Rodrigue Villeneuve, évêque de Gravelbourg.

Veuillez agréer, Monseigneur, mes vives félicitations et les voeux que je forme pour le cher diocèse de Québec.

Votre dévoué serviteur,
(Signé) Andrea CASSULO,
Archev. de Léontopolis,
Dél. Apost.

Déclaration de Mgr G. Forbes

S. E. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, a fait la déclaration suivante:

"L'Archevêque d'Ottawa et son clergé s'unissent à la joie de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dans la nomination de Son Excellence Mgr Villeneuve au siège métropolitain de Québec, église-mère du Canada."

A l'assemblée législative

Québec. — Un peu avant l'ajournement de la Chambre des députés, mardi soir, le premier ministre, secondé par M. C.-E. Gault, chef de l'opposition, a proposé le message suivant à adresser à S. E. Mgr Villeneuve, le nouvel archevêque de Québec:

"L'Assemblée Législative de Québec, actuellement réunie en séance, envoie à Votre Excellence l'expression de ses hommages respectueux et ses souhaits les plus sincères pour un règne long et heureux sur le Siège archiépiscopal de Québec.

L.-A. TASCHEREAU,
Premier ministre."

Le soir, l'hon. M. Taschereau recevait la réponse suivante de S. E. Mgr Villeneuve:

Gravelbourg, Sask., 15 déc. 1931
M. L.-A. Taschereau,
Premier ministre,
Québec.

Sensible hommages et félicitations de M. le premier ministre. Assurance parfaite collaboration Eglise et Etat.

Mgr VILLENEUVE.

Message de Québec

Le maire H.-E. Lavigueur a fait parvenir à S.E. Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve le message qui suit:

"Nomination de Votre Excellence au siège archiépiscopal de Québec accueillie avec joie, à Québec. Au nom conseil de ville et population catholique de la cité de Québec, prie Votre Excellence agréer respectueuses félicitations et hommage profonde admiration et sincère soumission."

Le gouvernement travailliste est défait en Australie

Melbourne, Australie. — Le gouvernement travailliste, au pouvoir depuis octobre 1929, a subi une défaite complète aux élections générales de samedi. Le premier ministre Scullin garde son siège, mais la majorité des membres de son cabinet n'ont pas été réélus. Le parti uni d'Australie disposera d'une grosse majorité avec le parti de la campagne.

La Commission des chemins de fer à Winnipeg

La Commission royale des Chemins de fer a siégé à Winnipeg vendredi et samedi. Plusieurs recommandations lui ont été faites par différents corps publics. La Chambre de Commerce a recommandé le contrôle des transports par moteur, avec des règlements qui permettent aux chemins de fer de soutenir plus facilement la concurrence. La ville de Winnipeg a réclamé une ligne directe à la Baie d'Hudson. Le gouvernement du Manitoba s'est prononcé contre toute forme de fusion des deux réseaux.

M. Bracken candidat des libéraux et des progressistes au Pas

Le Pas. — Le premier ministre John Bracken a été choisi comme candidat des libéraux aux prochaines élections provinciales par une convention progressiste et une convention libérale qui se sont tenues dans le même temps. MM. Bracken et Préfontaine ont parlé le soir dans une réunion publique. Le premier ministre a passé en revue le programme de son gouvernement depuis cinq ans, s'arrêtant plus spécialement à la situation financière de la province.

LA RECOLTE DES SOVIETS N'EST PAS INFERIEURE

Un communiqué officiel réfute certaines rumeurs touchant l'exportation du blé russe

Moscou. — Jusqu'à date, les récoltes des grains, cette année, en Russie, dépassent celles de 1930, dit un communiqué officiel. L'an dernier, les entrepôts du gouvernement en reçurent 800,000,000 de boisseaux. Le communiqué ne donne pas de chiffres, mais dit seulement que le 10 décembre il avait été entré dans les entrepôts 84.4 pour cent de la quantité de grain qui avait été fixée pour l'année 1931, et il ajoutait que la quantité fixée d'avance serait au complet à la fin du présent mois.

Ce communiqué est considéré comme réfutant des rapports publiés à l'étranger, annonçant que la récolte de blé de cette année en Russie, disponible pour l'exportation, serait considérablement diminuée. Ces rapports sont considérés ici comme exagérés par les observateurs étrangers, bien que l'on comprenne que la consommation de blé va être augmentée en Russie.

Le parti communiste et les organisations agricoles soviétiques ont commencé une campagne contre tout retard dans les récoltes.

Les crédits pour l'achat de machines et d'engrais seront coupés à tous ceux qui ne fourniront pas leurs quotités de grain à la date fixée. Ces crédits se sont élevés l'an dernier à un demi-milliard de dollars.

NOUS ATTENDONS LE DEMENTI DU COLONEL TAYLOR

Chaque samedi, le "Free Press", de Winnipeg, ouvre ses pages à la prose de ses lecteurs et nous pouvons avoir une idée de ce que le public pense sur les questions du jour. Samedi dernier, nous lisions sous la signature d'un J.-R. Colwill, de Portage-la-Prairie, l'élucubration suivante:

"M. l'éditeur, j'ai lu avec intérêt votre éditorial de ce jour intitulé "La guerre de l'or". La situation actuelle justifierait, je crois, l'idée de laisser la France entasser l'or, tandis que les nations établiraient une monnaie internationale différente. Je considère la France comme le plus grand danger pour la paix du monde et le retour à la prospérité. Si les Alliés n'avaient pas sauvé la France, elle eût été écrasée par l'Allemagne et voilà que, au lieu de leur montrer de la reconnaissance, elle leur fait tout le mal qu'elle peut. La façon dont elle a traité l'Angleterre après la guerre est absolument disgracieuse. Le colonel Taylor me dit que la France est allée jusqu'à faire payer une location pour l'usage des tranchées aux troupes canadiennes qui y combattaient et mouraient pour la défense de la France."

Le nom du chef de l'opposition était certainement requis pour faire avaler une semblable calembredaine. Mais cela met le colonel Taylor dans l'obligation d'un démenti public, s'il ne veut pas que nos associations de réservistes français n'exigent de lui de présenter des talons de chèques ou des reçus officiels pour location de tranchées sur le front. Qu'en dites-vous, messieurs les vétérans?

Il est certainement curieux qu'alors que les Etats-Unis détiennent les trois quarts de l'or du monde, personne ne leur en faisait reproche. Mais que la France, par le jeu normal d'opérations financières parfaitement légitimes, ramène son encaisse-or au niveau d'avant-guerre et même mieux, alors on se croit obligé, chez les Alliés, de déverser le blâme à flots sur elle; on cherche les moyens de l'isoler, de la diminuer. Il est pourtant l'heure pour elle de se dégager du carcan que son change déprécié et la prospérité florissante de la livre anglaise lui imposent depuis 1916.

Quant au reproche d'ingratitude envers l'Angleterre, il est ridicule — pour ne pas dire odieux. Quand les financiers anglais, avec une singulière compréhension des intérêts de leur patrie, déplaçaient leurs capitaux en masse pour monnayer l'industrie et le commerce d'une Allemagne qui n'eut jamais d'autre rêve que de concurrencer, de distancer, d'annihiler le commerce anglais, ils préparèrent la situation financière actuelle de l'Angleterre que l'Allemagne entraîne ainsi dans sa banqueroute. Et c'est la France qui, au risque de compromettre sa propre fortune, a fourni les capitaux nécessaires pour maintenir l'Allemagne d'abord, l'Angleterre ensuite hors de l'abîme.

Mais à quoi bon argumenter avec des aveugles ou des ignorants, direz-vous? Il le faut, au contraire. Il faut dégager l'erreur et le mensonge de partout où on le rencontre et il est hautement désirable que d'autres plus autorisés, plus documentés, relèvent le gant qui est jeté à la France, — serait-ce même dans la vingt-deuxième page d'un journal quelconque.

J. M.

CONVOCATION DU PARLEMENT POUR LE 4 FEVRIER

Un programme peu chargé — Traités de commerce — Les chemins de fer et les compagnies de navigation

Ottawa. — L'ouverture de la prochaine session du Parlement canadien est fixée au 4 février prochain; c'est la nouvelle annoncée jeudi par le premier ministre, M. R.-B. Bennett.

Le ministère n'a encore rien fait connaître de ses intentions, mais on est porté à croire dans la capitale que le programme de législation n'est guère chargé et qu'il est possible qu'elle prenne fin vers la troisième semaine de mai. La longueur de la session dépendra naturellement de la date de la tenue de la Conférence économique impériale. On parle de tenir cette conférence à Ottawa en juin ou en juillet.

On ne s'attend pas à ce que le tarif soit remanié au cours de la session, à la veille de la Conférence économique impériale. Les traités de commerce avec l'Afrique-Sud, la Nouvelle-Zélande et le Brésil, seront probablement soumis aux Communes, mais ce sera vraisemblablement tout. Il est possible qu'on légifère sur la question des chemins de fer en s'appuyant sur un rapport intérimaire de la Commission des sept qui enquête présentement sur toute la situation ferroviaire au pays.

Les compagnies de navigation réclament plusieurs lois depuis assez longtemps. Elles veulent obtenir une loi qui interdise de faire transporter par des navires américains le fret qui est expédié de la tête des Grands Lacs à Montréal. Elles demandent que tous les navires qui font le cabotage le long de la côte canadienne soient la propriété de compagnies à capital canadien, au moins dans la proportion de 75%. Elles demandent que les droits sur les réparations dans les ports canadiens soient élevés au même niveau que les droits dans les ports américains qui sont actuellement beaucoup plus forts.

Le gouvernement aura probablement à se préparer pendant la session pour la Conférence économique impériale. Un sous-comité du cabinet chargé du soin de préparer la conférence sera probablement nommé peu de temps après l'ouverture de la session.

Mort du Père Louis Billot, de la Compagnie de Jésus

Ariccia, Italie. — L'ex-cardinal Billot, de la Compagnie de Jésus, vient de mourir dans une maison de son ordre dans cette ville. Il était âgé de 85 ans.

Le R. P. Louis Billot avait été fait cardinal en 1911. Il avait démission- teur de nombreux ouvrages théolo- teurs de nombreux ouvrages théologiques.

Nouvelles Brèves

OTTAWA. — Le très hon. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, a eu 57 ans vendredi. Il est né à Berlin (maintenant Kitchener) Ont., le 17 décembre 1874.

MONTREAL. — M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes, a subi une opération, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. On nous apprend que son état est satisfaisant.

VALLEYFIELD, P. Q. — M. Adélard Raymond, père du sénateur Donat Raymond et de Maxime Raymond, député de Beauharnois au parlement fédéral, est décédé à sa demeure à l'âge de 80 ans.

MONTREAL. — Chas-Ernest Neill, vice-président et directeur-gérant de la Banque Royale du Canada, est décédé à l'hôpital Royal Victoria, âgé de 58 ans.

LES TROIS-RIVIERES. — M. l'abbé Emile Gélinas, procureur du diocèse, vient d'être nommé chanoine titulaire de la cathédrale.

WASHINGTON. — Stanley-R. Lawson, de New-York, vice-consul des Etats-Unis à Gênes, Italie, a été nommé vice-consul à Winnipeg.

PARIS. — Le ministère des affaires étrangères nie que la France ait fait quoi que ce soit pour faire de l'Arménie un Etat indépendant, ainsi que le prétendent des journaux turcs.

CITE VATICANE. — Le cardinal Segura y Saenz, exilé d'Espagne depuis quelque temps, devient membre de la Curie. Il arrivera à Rome sous peu.

ROME. — Mgr Vidal, recteur de Saint-Yves-des-Bretons, a été nommé conseiller ecclésiastique à l'ambassade de France près le Saint-Siège.

BERNE. — L'Assemblée fédérale a élu M. Giuseppe Motta président de la Suisse. C'est la quatrième élection de M. Motta à la présidence.

BUENOS AIRES. — Sous le nom d'"Ecole anthropophagique" s'est organisée en Amérique du Sud une école philosophique qui veut ramener l'homme à l'état primitif.

BERLIN. — Le théâtre National de Schifferbauerdamm a donné une pièce intitulée "Cela brûle à la frontière", pour exciter la colère allemande contre la Pologne.

LONDRES. — Une vague de froid a passé sur Londres et sur Paris et un certain nombre de villages ont été détruits par des innondations dans le sud de la Bulgarie.

PARIS. — La conférence internationale sur le sucre s'est ajournée au 5 janvier sans adopter l'entente sur la production sucrière.

Pas de pourparlers entre le Vatican et Hitler

Cité du Vatican. — Contrairement au bruit que l'on a fait courir à l'étranger, il n'y a pas de pourparlers en cours entre le Saint-Siège et le représentant du parti hitlérien à Rome, ni entre le Saint-Siège et le parti hitlérien lui-même.

Aucun représentant officiel du parti hitlérien n'a été reçu par une personnalité vaticane autorisée.

Onze professeurs refusent de prêter le serment fasciste

Rome. — Onze professeurs d'universités, dont deux sénateurs, viennent de sacrifier leur situation en refusant de prêter le serment d'allégeance au fascisme. Ce serment est exigé en sus du serment de loyauté au roi et à la famille royale.

Quatre des professeurs en question enseignent à l'Université de Rome, trois à Turin, un à Bologne, un à Pavie, un à Pérouse et un autre à Milan.

L'un des sénateurs est M. Vito Volterra, professeur de mathématiques à Rome. L'un des plus connus à l'étranger est M. Pietro Martinetti, professeur de philsophie à Milan. Il y a aussi le docteur Bartolo Nicrisoli, de l'Université de Bologne, chirurgien célèbre que M. Mussolini est venu consulter à Bologne il y a trois ans.

QUEBEC POSSEDE UN MONUMENT AU ROI SOLEIL

Un buste en bronze, don du gouvernement français, orne la place de Notre-Dame-des-Victoires

Québec. — Depuis dix jours on peut voir sur la Place Notre-Dame-des-Victoires, redevenue Place Royale, — son ancien nom lui ayant été restitué; — un piédestal de granit surmonté d'un imposant buste en bronze de Louis XIV. Cet oeuvre d'art est un don du gouvernement français fait à la ville de Québec à la demande de feu Maurice Bokanowski, ancien ministre du commerce, en souvenir d'un séjour qu'il fit en notre province, il y a quelques années. Le buste est la réplique en bronze d'un original en marbre qui se trouve à Versailles dans la galerie de Diane. Il a pour auteur le fameux sculpteur italien Bernini dit le Bernin, pour lequel le roi donna dix séances de pose. Le monarque est revêtu de son armure et il a une frisade au front. C'est de là que fut lancée la mode dite de la frisade à la Bernin, qui eut de la vogue en France vers la fin du XVIIe siècle.

Il s'agit vraiment ici d'une restauration, puisque autrefois, au même endroit, vers 1700, s'érigeait également un buste en bronze du souverain, lequel avait été apporté de France par l'intendant Bochart de Champigny. Ce monument, qui disparut dans la suite, occasionna une controverse fameuse entre le gouverneur général d'alors, l'intendant et le ministère. Les détails en sont consignés par M. Pierre-Georges Roy, conservateur des Archives de la province, dans un numéro du "Bulletin des Recherches Historiques". C'est sous Louis XIV que la Nouvelle-France prit son plus bel essor.

C'est grâce à la suggestion de M. Emile Vaillancourt, historien de Montréal et ami de feu M. Bokanowski, que la ville de Québec doit de s'enorgueillir de cette oeuvre d'art vraiment remarquable.

La date de l'inauguration reste à fixer.

Bourses de voyages d'études

Ottawa. — La Société Royale du Canada a terminé ses préparatifs pour la distribution à dix étudiants canadiens en 1932, de bourses de voyages d'études offertes par la "Carnegie Corporation". La "Carnegie Corporation" accorde à la Société $15,000 par an pendant cinq années, pour bourses d'études. Chacune des bourses sera de $1,500. La distribution de 1932 sera la première.

Les conditions pour l'attribution des bourses sont en une large mesure laissées à la discrétion du comité provisoire que la Société Royale a formé pour le choix des candidats. Les femmes peuvent être candidates au même titre que les hommes. Les candidats devront posséder un degré de maître, ou l'équivalent.

Le secrétaire de la Société, M. J. Burpée, est secrétaire du comité des bourses. Les candidats doivent indiquer tous leurs titres académiques.

Un pari nouveau genre

Québec. — Deux femmes de Lévis avaient fait, au cours de juillet, un pari absolument nouveau genre. L'une était libérale et l'autre conservatrice. La dame conservatrice avait dit: Si M. Houde est élu, j'irai le demander pour être le parrain de mon premier enfant; la dame libérale avait répondu: Si l'hon. M. Taschereau est réélu, j'irai lui faire la même demande.

La dame libérale s'est donc adressée au premier ministre, qui a consenti avec plaisir à "être dans les honneurs" avec son épouse. La cérémonie du baptême aura lieu entre Noël et le Jour de l'An.

Ambassadeur d'Espagne à Paris

Paris. — On mande de Madrid que M. Salvador de Madariaga, premier ambassadeur de la République espagnole aux Etats-Unis, vient d'être nommé ambassadeur en France, à la suite d'un remaniement dans le corps diplomatique espagnol.

Il remplacera M. Alfonso Davila, actuellement à Paris, qui est nommé ambassadeur en Argentine.

L'hon. juge Rinfret sera l'adjoint du gouverneur général

Ottawa. — La dernière livraison de la "Gazette du Canada" annonce la nomination de l'hon. Thibodeau Rinfret, un des juges de la Cour Suprême du Canada, comme adjoint du gouverneur général du Canada.

Dans ses nouvelles fonctions, le juge Rinfret remplace Son Excellence dans les questions de détail durant l'absence temporaire du gouverneur général. D'habitude, l'adjoint est le juge-en-chef de la Cour Suprême.

LE LABRADOR AU DOMINION POUR CENT MILLIONS

Une offre formelle de vente a été faite à Ottawa par le gouvernement de Terre-Neuve

Halifax. — Sir William Croaker, ministre sans portefeuille dans le cabinet Squires, a déclaré, en débarquant à Saint-Jean, que le gouvernement de Terre-Neuve a formellement offert au Canada de lui vendre le Labrador pour $100,000,000. Le gouvernement canadien, a continué sir William, n'a pas repoussé l'offre, mais il se trouvait incapable de régler la question à cause du malaise économique. Lorsque le Parlement se rassemblera, il est probable que l'opposition demandera au premier ministre de communiquer l'offre à la Chambre.

Une offre allemande

Sir William a dit que Terre-Neuve n'entend vendre la souveraineté du Labrador à aucun autre pays que le Canada, mais ne refuserait pas de louer le territoire pour 99 ans à quiconque fournirait des garanties satisfaisantes, après avoir payé une compensation déterminée. Le printemps dernier, un citoyen allemand désirait acquérir le Labrador pour 99 ans à raison de $100,000,000, avec droit de prolonger la location, mais il n'eût pas été convenable de considérer cette offre avant d'avoir mis le Canada en mesure de refuser l'acquisition pour la somme nette de $100,000,000.

Les intérêts allemands que représentait le négociateur avaient en vue les 5 millions de chevaux-vapeur de Grand Falls et les gisements de minerai de fer qui se trouvent près de ces chutes, ainsi que le bois. En possession de la houille blanche, du minerai de fer et du bois du Labrador, le groupe pouvait en 20 ans transformer ces ressources en une activité commerciale suffisante pour constituer le gagne-pain d'un demi-million de personnes.

Selon sir William, le Labrador peut alimenter de bois de pulpe quatre usines d'une capacité quotidienne de 1,000 tonnes. Lorsque la transmission de l'énergie électrique sera possible sans fil, la houille blanche de Grand Falls vaudra un quart de billion de dollars.

A Ottawa

Ottawa. — La rumeur que le gouvernement de Terre-Neuve offrirait le Labrador en vente au Canada renait de temps à autre depuis quelques années. Le printemps dernier encore, le premier ministre sir Richard Squires s'est rendu à New-York dans un but qui n'a pas été révélé.

L'estomac de l'homme fait un très pauvre réservoir à essence

Varsovie. — Un jeune paysan âgé de 20 ans, nommé Pieczerak, du village de Malczew, près de Lodz, a été brûlé à mort, lorsqu'il alluma une cigarette après avoir avalé de l'essence. Pieczerak était dans un café avec plusieurs jeunes gens, lorsqu'un conducteur d'automobile paria avec lui qu'il ne pouvait pas avaler une chopine d'essence. Pieckzerak accepta et avala une certaine quantité du liquide. Il alluma ensuite une cigarette. Soudain, il prit feu intérieurement et fut mortellement brûlé avant qu'on ne pût lui porter secours. Il mourut en quelques minutes.

La population de Paris

Paris. — Le dernier recensement révèle que Paris a une population de 2,891,020, ce qui constitue une augmentation de 30,000 en cinq ans. C'est Marseille qui enregistre la plus forte augmentation de population en ces cinq dernières années.

LES DOMINIONS FOURNIRAIENT 55 POUR CENT

Le gouvernement britannique se proposerait d'accorder ce pourcentage de ses besoins en blé

Londres. — Suivant la revue "The Miller" (Le Meunier), organe officiel de la meunerie britannique, le gouvernement se propose d'accorder aux Dominions 55% de l'approvisionnement total de blé du Royaume-Uni. Ce chiffre dépasse de beaucoup le contingentement qui avait été précédemment mentionné dans la discussion sur les concessions que l'Angleterre se propose d'accorder aux Dominions à la prochaine conférence impériale.

"The Miller" dit que le contingentement de blé sera le suivant: producteurs domestiques, 15%; producteurs des Dominions, 55%; producteurs étrangers, 30%.

Jusqu'à présent, on croyait que le gouvernement proposerait aux Dominions une proportion de 47%, ce qui aurait donné 38% aux producteurs étrangers.

"The Miller" ajoute que le gouvernement proposera bientôt de fixer un prix maximum pour le grain domestique de la prochaine récolte, ce prix étant de 45 et 50 shillings l'unité de 8 minots, soit approximativement de $1.20 à $1.28 le boisseau.

NOTRE COMMERCE AVEC LA FRANCE

Le Canada signifie à la France son intention de mettre fin au traité de 1922

Paris. — Le Canada dénonce son traité de commerce avec la France. Conformément à des instructions du gouvernement canadien, M. Philippe Roy, ministre du Canada en France, a avisé le ministère des affaires étrangères de l'intention du Dominion de mettre fin au traité commercial conclu en 1922.

Le traité permet à chacun des deux pays de dénoncer le traité en accordant six mois de délai. C'est ce délai de six mois que le ministre du Canada a signifié. Le traité se trouvera à expirer le 16 juin prochain.

Aucune raison n'a été fournie au sujet de la mesure, paraît-il. La dénonciation laisse le champ libre à la négociation d'un nouveau traité entre le Canada et la France, mais la conférence économique impériale est en perspective. Dans la colonie canadienne de Paris, on ne croit pas probable la conclusion d'un nouveau traité avec la France avant la réunion de la conférence.

Le gouvernement britannique a déjà laissé entendre qu'il n'a pas l'intention de conclure avec des pays étrangers des ententes préliminaires susceptibles de nuire aux décisions de la conférence impériale.

Négociations

Entre temps les gouvernements français et britannique continuent leurs conversations sur la surtaxe de 15 p.c. dont la France frappe les importations des pays à monnaie dépréciée — surtaxe qui affecte les exportations canadiennes moins que les britanniques. Les autorités françaises affirment que les conversations sont empreintes d'esprit de conciliation, mais elles laissent aussi entendre clairement que ce sera donnant donnant. Elles affirment, par exemple, que les droits douaniers que la France a perçus sur les importations britanniques de l'année dernière ont été en moyenne que de 5 p.c. "ad valorem", et qu'en vertu des récentes mesures britanniques, les exportations françaises en Grande-Bretagne sont frappées de droits douaniers de 50 à 100 pour cent.

Un nouveau traité

Ottawa. — Le premier ministre, M. Bennett, déclare que le gouvernement canadien a exprimé à la France le désir d'entamer immédiatement des négociations pour un nouveau traité de commerce, en remplacement de celui qui vient d'être dénoncé.

PARIS. — D'après l'édition continentale du "Daily Mail" de Londres, les milieux maritimes de Paris ont proposé aux principaux pays maritimes de tenir, à Paris, une conférence pour limiter la concurrence dans la construction des navires marchands.

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales à Saint-Boniface

St-Boniface, le 9 décembre 1931

Monsieur le Directeur,

Tant de choses sont dites et répétées, de temps à autre, au sujet de nos employés civiques, — de fait beaucoup plus que je n'ai entendu au sujet du personnel civique de Toronto (où j'ai vécu une trentaine d'années) et de celui de Winnipeg mis ensemble, — que je considère de mon devoir, après une année d'expérience et d'observation au Conseil de la ville de Saint-Boniface, d'exprimer mes vues à ce sujet.

Examinons brièvement d'abord les généralités qui constituent la nature de notre service municipal. Nous devrons en premier lieu déterminer si nous sommes une ville, un village ou une municipalité rurale. Je prétends que nous sommes bel et bien une ville et que, contrairement à un grand nombre d'autres de même grandeur, la nôtre est située côte à côte t s'étend au coeur même d'une ville beaucoup plus grande, la métropole de la province. Il est donc naturel que nous fassions nos comparaisons concernant nos services municipaux avec ceux de notre grande voisine. Tout en n'ayant pas les mêmes ressources financières que Winnipeg, nos citoyens ne s'attendent pas à recevoir de moindres services et, par conséquent, il est évident que les fonctions que nos employés civiques doivent remplir sont aussi importantes que celles d'une ville de première classe, et elles le sont.

En traitant de service civique, quelles réflexions nous faisons-nous sur le caractère et la nature des services auxquels notre ville est en droit de s'attendre? Quelles sont en général leur essence et leurs qualités inhérentes? Assurément, ceux qui ont abandonné leur carrière dans le commerce et l'industrie avec toutes les opportunités de succès et d'avancement que ce champ d'action comporte, pour entrer dans celui des affaires civiques, doivent nécessairement réaliser que ce dernier est beaucoup plus restreint à tous points de vue. En d'autres mots, ils peuvent difficilement entretenir l'espoir de jamais atteindre les honneurs ou la prospérité, ambition bien légitime de tout être bien né. La nature de leur emploi exige la courtoisie, l'affabilité et le sérieux à l'égard de tous les citoyens avec lesquels ils viennent en contact.

Leur patronne, la ville, doit être servie avec efficacité et courtoisie. Ils sont toujours à la merci du Conseil et doivent poliment accepter et exécuter ses ordres. Sous notre régime démocratique, ceux qui sont choisis comme administrateurs ne sont pas nécessairement tous également qualifiés. Les fonctionnaires leur doivent allégeance et doivent leur prêter, quand il y a lieu, le bénéfice de leur expérience, de leurs renseignements et de leurs avis sur tous les problèmes techniques, simples ou complexes, que le Conseil doit résoudre selon sa logique ou son caprice, et tous les employés civiques doivent respecter et défendre les décrets du Conseil. Cette allégeance doit se continuer sans égard aux changements constants dans le personnel du Conseil. Il se peut qu'un conseil trouve les salaires payés absurdement inférieurs, et que celui qui lui succède prenne une attitude tout à fait opposée, et malgré ces opinions divergentes sur ce point comme sur celui de la conduite des affaires en général de la ville, le personnel doit continuer avec la même fidélité et le même courage. Tel est, en résumé, le devoir de ceux qui s'enrôlent dans notre service civique.

Je vais maintenant traiter des différents chefs de service, de leurs personnels et de leurs responsabilités respectives. Les départements sont: secrétariat, trésorerie et comptabilité, hygiène publique, ingénieur, incendie, police, inspections et service légal.

Notre greffier, gradué du Collège de l'Islet, débuta comme comptable pour Price Brothers Co., marchands de bois dans les Provinces Maritimes, et entra par la suite au service du chemin de fer Intercolonial comme commis dans le bureau d'un de ses assistants surintendants, et fut promu rapidement au grade de secrétaire du gérant général, M. Pottinger (où votre humble serviteur le rencontra pour la première fois). Après cinq ans de service dans cette position responsable, il se démit de ses fonctions pour venir chercher fortune dans l'Ouest Canadien. Il remplit pendant deux ans les fonctions de secrétaire de M. R.-S. Poulin, ingénieur en charge du District de l'Ouest et Terminus du chemin de fer Transcontinental. Lorsque la construction de ce chemin de fer fut parachevée, il entra au service de notre ville à la fin de 1911, comme assistant-greffier, et greffier depuis 1913; c'est-à-dire qu'il compte 20 ans de service.

Au point de vue rémunération et avancement, il aurait en toute probabilité mieux réussi s'il eût continué au service de chemins de fer.

Ses fonctions sont nombreuses et variées. Il doit assister à toutes les réunions du Conseil et de ses Comités, en rédiger les procès verbaux, ce qui lui impose plusieurs heures de travail du soir. Il est gardien des archives de la ville, y compris tous ses règlements, contrats et autres documents officiels, qu'il doit vérifier et signer au nom de la ville, et au besoin, produire en Cour dans les cas de litige. Il est chargé de la correspondance officielle de la ville; en d'autres mots, il est l'intermédiaire entre le Conseil, les chefs des différents départements et le public.

Il doit donner les avis de réunion aux membres du Conseil et de ses comités et servir aussi d'intermédiaire entre ces derniers et les différents départements du gouvernement provincial pour conférences, etc. Il rédige et transmet les rapports officiels au gouvernement, y compris pension du vieil âge et rabais de taxes aux soldats — "Soldiers' Taxation Relief". Il est officier de l'état civil et reçoit les déclarations de naissances, mariages et décès qui ont lieu dans notre ville (il y en a eu pour les onze mois de cette année 1,174). Elles doivent être vérifiées et complétées en triplicata et transmises mensuellement au gouvernement. Aucun mort ne peut être transporté ou enterré sans un permis de son bureau. Il est aussi en charge des enfants négligés, infirmes et vieillards indigents, des comptes d'hôpitaux pour les cas de salles publiques, dont la municipalité est responsable, et donne les avis nécessaires pour leur perception. Ses fonctions exigent assez souvent sa présence aux Cours Juvénile et de Police. Il est aussi secrétaire des Syndics du Fonds d'Amortissement de la ville. Il est aidée d'une sténographe.

M. J.-A. Meindl, notre ingénieur, a reçu son éducation à l'Université d'Ottawa. Il est membre de l'Association des Ingénieurs du Manitoba (incorporée par un acte de la Législature), membre associé de l'Institut des Ingénieurs du Canada et aussi de l'Institut Canadien des Mines et Métallurgie. Il débuta dans sa profession à la construction de chemins de fer et comme arpenteur de mines dans l'Ontario Nord. Pour cause de santé, il vint s'établir dans l'Ouest et entra finalement au service de la ville en 1910.

Outre ses fonctions comme ingénieur, il est commissaire acheteur et est responsable pour les achats de tous les matériaux, accessoires, etc., requis par l'administration. Il est chargé de la construction et de l'entretien de tous les services publics, tels que l'aqueduc, égoûts et de la voirie en général, y compris les ponts sur les rivières Rouge et Seine, viaducs et ponceaux (ces derniers se chiffrent à au-delà de 1,000).

Il est également en charge des magasins et de l'atelier de réparations et de l'usine de l'aqueduc, des réservoirs, etc. La valeur approximative de ces services dont il a la surveillance se chiffr eà plus de $5,000,000. Le personnel régulier de son département est composé d'un contremaître général, d'un garde-magasin, de trois garde-pompes, dont deux sont aussi préposés aux réparations des compteurs d'eau et le troisième aux travaux mécaniques.

C'est aussi le rôle de l'ingénieur d'assister aux réunions du Conseil et de se transporter à l'usine de l'aqueduc en cas d'incendie dans la ville.

Notre département de police est sous la direction de M. Joseph-H. Beaudry, qui entra dans ce service après avoir été déchargé de l'armée en décembre 1920. Il a sous ses ordres deux sergents et huit constables. Le territoire où ils ont à maintenir la sûreté publique est très étendu. Quoique notre ville soit située si près de la grande ville cosmopolite de Winnipeg, il se trouve bien peu d'endroits où la paix et le bon ordre y règnent aussi bien, et nous pouvons justement attribuer la chose à l'efficacité de ce service.

Nous avons aussi un magistrat de police, M. Henri Lacerte, un avocat pratiquant à Winnipeg. Il siège à l'hôtel de ville tous les jours et est aidés de M. E.-J. Thomas, procureur de la couronne. M. J. Grymonpré est le greffier de cette cour.

Comme je me suis étendu assez longuement il me faudra, si vous me le permettez, continuer dans votre prochain numéro.

Je vous remercie de nouveau bien sincèrement de votre bonne hospitalité qui me permet de renseigner le public sur nos questions municipales.

Votre bien dévoué,

D. CAMPBELL,
Maire.

Félicitations à Mme de Denus

Le mardi 15 décembre, Mme B.-C. Parker recevait chez elle, 744, rue McMillan, avec Mme L. Stewart Williams, les élèves du professeur de la Lande, membres du Club "L'heure française". On tenait à féliciter Mme de Denus de l'honneur que vient de lui conférer le gouvernement français en lui décernant les palmes académiques. Le professeur de la Lande a d'abord parlé chaleureusement de la femme française en général et surtout de l'oeuvre de celle fixée à l'étranger. Il a rappelé les mérites nombreux de Mme de Denus, ses incessants sacrifices pour sa famille, son effort constant, durant de si longues années, à développer la belle langue française dans ce pays et à la faire aimer de tous ceux qui désirent l'ap- nus a remercié d'une façon délicieuse, vouement pour la France durant la guerre, comme attachée au service de la Croix Rouge et comme animatrice de plusieurs sociétés. En terminant, il a salué en Mme de Denus la vraie femme de France et la vraie mère française.

La secrétaire du Club a présenté à Mme de Denus, au nom des personnes présentes, des palmes vertes, emblème de sa décoration. Mme de Denus a remercié d'une façon délicieuse, tout en se défendant de mériter de tels éloges.

On fume de plus en plus en France

Paris. — Plus le tabac est cher et plus on fume.

La consommation totale du tabac en France, qui était de 44 millions de kilos en 1913, a atteint, en 1930, le chiffre de 56 millions de kilos.

En 1913, on ne fumait en France que 3 milliards 800 millions de cigarettes. En 1930, on en a fumé près de 18 milliards.

Le produit de la vente des tabacs s'élevait, en 1913, à 430 millions de francs. En 1929, il atteint le chiffre de 4 milliards 318 millions, et, en 1930, celui de 4 milliards 536 millions.

Ce qui est à remarquer surtout, c'est l'énorme augmentation de la consommation des cigarettes. Les femmes qui fument y sont pour beaucoup.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 DECEMBRE 1931 NUMERO 30

Du point de vue national aussi bien que du point de vue constitutionnel, le bilinguisme — et j'entends par là la connaissance du français et de l'anglais — est au Canada une nécessité.

HON. L.-A. TASCHEREAU.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

"...Paix sur terre aux hommes de bonne volonté"

Ce message de paix que les anges apportèrent aux hommes, il y a dix-neuf siècles, à la naissance du Christ, l'Eglise nous le renouvelle chaque année en nous conviant à célébrer avec elle l'anniversaire de cette naissance.

Mais pourquoi un souhait répété si souvent, se réalise-t-il si peu? Pourquoi cette paix que tous appellent de leurs voeux les plus ardents, n'arrive-t-elle pas enfin? C'est que l'on trouve actuellement bien peu de ces *hommes de bonne volonté* auxquels s'adressaient les anges de Bethléem.

Depuis la grande guerre, on parle souvent d'entente entre les nations, on réunit des conférences internationales pour étudier les moyens d'établir dans le monde une paix durable et solide. Et pendant que leurs représentants discutent là-bas, ces mêmes nations dépensent des sommes fabuleuses pour augmenter leurs armements et préparer ainsi la guerre. Le fait est si général que Notre Saint-Père le Pape a cru voir là une des causes de la dépression universelle, et a demandé aux gouvernants de consacrer au soulagement des miséreux l'argent destiné à continuer ces armements.

Et comme le notait un journaliste au lendemain de la célébration par le monde entier de l'anniversaire de l'armistice: *"On n'a jamais tant parlé de paix dans une atmosphère si belliqueuse."*

Hier, c'était la Chine et le Japon qui en venaient aux mains. Demain ce sera peut-être l'Allemagne qui cherchera à l'extérieur un dérivatif au marasme de ses affaires intérieures.

La paix n'existe pas entre les nations parce que les nations n'ont pas, les unes pour les autres, cette bonne volonté que demande le Christ.

Mais les individus eux-mêmes ont-ils cette bonne volonté? Bien peu, hélas!

En ces temps où tous parlent, un peu trop peut-être, de dépression, de crise, de malaise financier; en ces temps où les gouvernements se voient dans l'obligation de grever pour longtemps le budget public, dans le but de donner un peu de pain aux malheureux, bien des riches, bien des gens à l'aise continuent leur train de vie égoïste, et s'accordent comme auparavant tous leurs caprices, toutes leurs fantaisies. Ils fournissent, souvent sans s'en rendre compte, de nouveaux arguments à ceux qui tous les jours réclament contre les méfaits du capitalisme, et présentent leurs doctrines subversives comme des remèdes à la situation.

Ainsi, nous pourrons donc, cette année encore, demander au Dieu de la crèche qu'il nous apporte la paix, qu'il nous donne sa paix: paix entre les nations, paix entre les individus.

Et alors que tant de gens s'apprêtent à célébrer de façon si profane les jours saints qui approchent, recueillons-nous un peu et prions pour que *la paix du Christ s'établisse sur terre par le règne du Christ.*

Mais dans cette prière générale, n'oublions pas d'inclure les besoins de notre diocèse, de notre province, de notre pays tout entier; et tout spécialement nous ferons violence au ciel pour qu'il nous accorde enfin la guérison complète de Monseigneur notre Archevêque.

Guy LARAMEE, S.J.

S. E. Mgr VILLENEUVE

Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer très brièvement la nomination de S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, au siège archiépiscopal de Québec. Nous tenons à nous associer aujourd'hui au concert d'hommages et de voeux à l'adresse du nouvel élu qui a salué cette nouvelle à travers le pays.

Notre premier mouvement a été un sentiment de vif regret à la pensée de voir s'éloigner si tôt un prélat qui s'était donné tout entier à ses ouailles et avait conquis immédiatement tous les coeurs. Venu à Gravelbourg dans une période particulièrement critique pour cette région, il avait embrassé tout de suite les problèmes de l'Ouest avec une maitrise qui avait fait l'admiration de tous. L'élément canadien-français de la Saskatchewan se sentait heureux et fier de posséder un tel chef.

Si le diocèse de Gravelbourg a raison de regretter le départ de son premier évêque, c'est un grand honneur pour lui, — le plus jeune diocèse du pays, — d'être appelé à fournir un archevêque à l'historique Eglise de Québec, mère de toutes les Eglises du Canada.

Ses belles qualités de l'esprit et du coeur, sa science théologique, son expérience des hommes et des oeuvres destinaient Mgr Villeneuve à cette haute charge. Lors du sacre du premier évêque de Gravelbourg, à Ottawa, S. E. Mgr Béliveau, au cours de son remarquable sermon de circonstance, disait:

"Homme de prière, homme de doctrine, voilà, cher frère, ce que Dieu, la Sainte Eglise et le peuple fidèle attendent de vous. La divine Providence vous a admirablement préparé à ce rôle bienfaisant. Elle vous a doué d'une belle intelligence et d'un grand coeur. Les supérieurs de votre communauté ont reconnu ces dons depuis longtemps et vous ont confié la très importante charge de former leurs futurs missionnaires.

"Vous avez largement donné chez vous et ailleurs des fruits de votre intelligence et de votre coeur. Votre action, pour discrète qu'elle s'est efforcée d'être, n'a pas manqué d'attirer les regards vigilants de ceux qui ont charge de donner des évêques à l'Eglise de Dieu."

Après avoir donné ses prémices de l'épiscopat au diocèse naissant de Gravelbourg, c'est sur un champ beaucoup plus vaste que va maintenant s'exercer son activité. Né dans la province de Québec, dont il est resté un fils bien authentique, ayant vécu de longues années à Ottawa, ayant pris contact avec l'Ouest, il semble admirablement préparé pour occuper le poste de premier plan qui lui est confié.

Au nom de ses lecteurs, la *Liberté* prie Mgr l'Archevêque élu de Québec d'agréer ses respectueux hommages, avec ses voeux ardents pour un long et fécond épiscopat.

Donatien FREMONT.

LE PRINCE DES JOURNALISTES

L'année qui s'achève marque le centenaire de l'entrée de Louis Veuillot dans le journalisme. L'illustre rédacteur en chef de l'"Univers" n'était point à cette date catholique. Sa conversion est de 1838. C'est à partir de cette époque qu'il mérita pleinement l'éloge que Pie X a fait du prince des journalistes dans un bref immortel:

"Avec la flamme de son zèle d'apôtre, Louis Veuillot entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maitres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau.

"Guidé par sa foi, inspiré par le double amour de Dieu et de sa patrie, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique.

"Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de l'Eglise.

"Avec quelle âme droite et fière, avec quel coeur indomptable, il fit entendre, sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atttènuation la vérité catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il entend proscrire! Avec quelle généreuse franchise il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté!

"C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise, d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté sur les événements qui se sont succédé dans le monde la pure lumière de la doctrine catholique, et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la Vérité et qui sait que cette Vérité a des droits imprescriptibles.

"L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et pour les causes saintes, et qui sont sujets aux mêmes contradictions, aux mêmes déchaînements de la passion. Qu'à l'exemple de Louis Veuillot, ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Eglise; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par sa Providence."

* * *

Ce bref résume bien Louis Veuillot. Joignons-y quelques détails qui feront connaitre la trame de sa vie. Né le 11 octobre 1813, il reçut le baptême dans l'église de son village. Il y fit aussi sa première communion, sans savoir à quel redoutable et saint banquet il prenait part et n'y retourna plus. La grâce de Dieu l'attendait à Rome. Elle le transforma; du coup elle l'arma de pied en cap chevalier des combats loués par le Pape.

C'était en 1938. Il était appelé par la Providence à relever, presque à créer le journalisme catholique. L'"Univers", en ce temps-là, végétait. Il y entra et en fit la fortune. Il écrivit des livres. Dans "Rome et Lorette" il raconta sa conversion. "Pèlerinages de Suisse", "Çà et Là", "Parfum de Rome", "Historiettes et Fantaisies", "Corbin et d'Aubecourt" sont de ce temps. Qui n'a lu l'un ou plusieurs de ces livres charmants?

La République de 1848 s'établit sur la répression d'une insurrection, au cours de laquelle Mgr Affre périt sur les barricades. Au premier appel, Louis Veuillot avait décroché son fusil et rejoint son bataillon. Le calme rétabli, il reprit sa plume et jugea, en chrétien, les événements. Il écrivit à ce moment les "Libres Penseurs", en faisant leur portrait d'un burin redoutable et incisif. Ce livre, est-il besoin de le noter, fut l'objet de violentes critiques. Il démontra que les loups eux-mêmes sont sujets à réfléchir sous la bastonnade.

La loi Falloux, le coup d'Etat et la proclamation de l'Empire furent les principaux événements du milieu du XIXe siècle en France. Louis Veuillot prit part aux escarmouches de presse. Sa plume étincela au milieu des polémiques. On voulut la briser. Pie IX intervint en félicitant l'"Univers" de sa vaillance et de ses bons principes.

La publication d'une Encyclique allait bientôt lui attirer les foudres de Napoléon III. "Voici, avait-il dit avant sa publication, l'arrêt de mort. Le journal ne vivra plus demain." Il éprouva un sentiment de joie de trouver une si belle occasion de périr. Un décret impérial supprima l'"Univers". Pie IX couronna par un bref sa glorieuse existence.

Il restait au défenseur de l'Eglise et du Pape la libre littérature — toujours, d'ailleurs, plus ou moins militante. Il s'y jeta de grand coeur. "Me voilà, disait-il, ouvrier en chambre." En attendant la résurrection de son journal, il publia des livres.

Ainsi se passa la militante vie de Louis Veuillot. Il acheva son dur labeur le 5 avril 1883. Sa dépouille mortelle repose aujourd'hui sous une pierre écussonnée d'une grande croix et marquée de la simple et sublime épitaphe que lui-même avait dictée: "J'ai cru, je vois!"

Son monument, c'est l'édition définitive de ses "Oeuvres complètes", que poursuit avec succès son neveu, François Veuillot.

S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve et la Société Historique de St-Boniface

Evêché de Gravelbourg,
le 12 décembre 1931

M. l'abbé Denys Lamy,
Secrétaire de la
Société Historique de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Man.

Mon cher M. l'abbé,

Le plaisir a été pour moi aussi grand que la surprise, qui n'a pas été petite, d'apprendre mon élection comme membre de la Société Historique de Saint-Boniface.

Je m'excuse d'avoir tardé à vous le dire plus tôt. Un peu plus, je vous l'exprimais sous forme d'un quelque chose de relatif à l'histoire de l'Ouest, et voilà ce qui m'a paru légitimer certain retard. Mais, hélas! des imprévus divers m'ont empêché de donner suite au moindre projet.

Je le répète, je suis fort honoré d'être membre de cette Société historique de Saint-Boniface. Non que je m'en reconnaisse des titres bien clairs, autres que ceux d'une sympathie profonde. Ces derniers, vous les avez suffisamment insinués par vos allusions à mes articles sur Mgr Langevin, Mgr Taché, etc. D'ailleurs, j'ai lu l'historique que vous avez livré à la **Liberté**, l'autre semaine, sur les origines de votre Société, et cela m'a montré plus clairement tous les intérêts pour l'esprit et pour le coeur que j'y pourrais trouver. Il est possible que dans l'avenir je puisse trouver le moyen de vous apporter un peu de collaboration en prose.

Veuillez exprimer en mon nom, à tous vos collègues, M. le Secrétaire, le témoignage de ma très heureuse satisfaction de l'honneur qu'ils m'ont fait, et les assurer de ma particulière considération et de mon religieux dévouement en N.-S. et M. I.

Bien vôtre aussi,
✠ J.-M.-RODRIGUE, O.M.I.,
Ev. de Gravelbourg.

Livres à lire

Rois ou esclaves de la machine?

par Josaphat Benoit, édition Alfred Carrier, Montréal, $1.00

Voici un livre qui sort du cadre habituel de la production littéraire canadienne et doit retenir l'attention. L'auteur est notre confrère Josaphat Benoit, rédacteur en chef à la "Libert", de Fitchburg, Mass. Son travail est "le fruit de dix années de lecture, d'observation, d'étude du progrès moderne". Le lecteur ne peut manquer d'être impressionné par la somme de connaissances variées qu'a dû acquérir l'écrivain pour traiter son sujet avec une telle maitrise. Chose remarquable, l'érudition de M. Benoit se présente à nous sous une forme dénuée de toute prétention et immédiatement assimilable. C'est un vulgarisateur qui cherche à communiquer aux autres l'enthousiasme que suscitent en lui les merveilleuses découvertes de la science, et qui y réussit parfaitement. Il nous promène à travers ce monde d'inventions, de machines et de perfectionnements de toutes sortes avec une extraordinaire aisance. C'est un guide documenté qui donne un aperçu sobre et lumineux. On admire qu'après avoir feuilleté tant de livres et de revues dont beaucoup dans une langue qui n'est pas la sienne, il s'exprime dans un français aussi pur. D'autant plus que M. Benoit vit dans un milieu où les deux idiomes empiètent volontiers l'un sur l'autre.

Ce féru de sciences et d'inventions nouvelles est un lettré qui a pratiqué les auteurs anciens et modernes et sait en tirer un excellent parti. Pour chanter le poème de l'acier et le triomphe de la machine, il appelle à son aide des poètes qu'on est tout surpris de voir si actuels. Qui soupçonnait, par exemple, que Victor Hugo avait eu une vision si nette des transformations merveilleuses auxquelles nous avons assisté dans le dernier quart de siècle?

Mais M. Benoit se révèle surtout un sociologue averti et de fortes convictions chrétiennes. En énumérant les avantages et les inconvénients du machinisme, il ne s'attarde pas en de vaines lamentations. Aussi éloigné du pessimisme atrabilaire que de l'optimisme béat, — également néfastes, — il est de l'école de Léon Harmel qui disait: "Qui donc peut raisonnablement s'élever contre ce torrent qui pousse à la grande industrie? Au lieu d'essayer une vaine et inutile résistance, allons à la machine et baptisons-la... Le balancement majestueux des machines à vapeur, le bruit strident des outils perfectionnés, l'activité des usines, le monde du travail chantera bientôt la gloire du Dieu qui a créé l'homme et qui lui a donné l'intelligence et le génie. La fumée qui s'échappe de nos hautes cheminées ne nous apparaîtra plus comme une émanation de quelque soupirail d'enfer; le chrétien pourra la comparer, non sans une heureuse émotion, aux ondes mobiles qui s'échappent des encensoirs, car elle montera vers le firmament comme un hommage du travail sanctifié."

La radiophonie, cette puissance incroyable, est plutôt au service du mal; mais à qui la faute? "Nous laissons l'avarice à courte vue monopoliser une invention qui devrait servir l'art, la vérité, la morale, au foyer et à l'école. Au lieu de protester contre les programmes ridicules, au lieu de travailler à contrebalancer les efforts du mensonge et de l'impiété, nous assistons en silence à l'édification des citadelles radiophoniques dont les émanations mystérieuses sont un hommage constant à Priape et à Mammon."

On veut rendre la grande industrie responsable du chômage et d'une foule d'autres maux. Le coupable n'est-il pas plutôt le Capital, qui méconnait les vrais principes chrétiens?

Le livre de M. Josaphat Benoit instruit et fait penser. Encore une fois, il se distingue parmi tant d'autres qui sentent la fabrication en série.

LE LISEUR.

Avis de l'Agence Consulaire de France

En exécution de la loi du 31 mars 1928, sur le recrutement de l'armée, les jeunes Français en résidence dans la province du Manitoba, nés du 1er juin 1911 (inclus) au 31 mai 1912 (inclus) et ceux plus âgés qui n'ont pas été appelés devant le Conseil de Révision, sont invités à se mettre immédiatement en rapport avec le Consulat Général de France, à Montréal, en vue de leur inscription sur le tableau de recensement. Pour ceux de ces jeunes gens qui seraient absents ou empêchés, cette démarche pourra être accomplie par leurs parents, leurs tuteurs ou toute personne qualifiée.

Feuilleton littéraire de la "Liberté" Numéro 13

Maurice Constantin-Weyer et l'Ouest Canadien

(Suite)

Le R. P. Ernest, la tête inclinée, remuait fiévreusement les lèvres pour de muettes prières... Le révérend MacWilliams ouvrit deux fois la bouche inutilement, et dut se raccrocher à rien pour ne pas tomber... Le shérif Gibson se passa la main sur le front comme pour essuyer de la sueur... Le shérif Chapleau riait d'un rire douloureux, saccadé, irrésistible, de femme hystérique... Le docteur Dodds, le dos tourné, regardait fixement le mur... Le docteur Junker, qui avait déjeuné de bon appétit, sentait avec effroi que le porridge, les oeufs au bacon et les pommes de terre sautées ne voulaient décidément pas passer.

La Chose qui avait été Riel pendulait lentement.

Comme récit dramatique, ce morceau final n'est pas sans valeur. Il atteint parfaitement son but, qui est de grandir le condamné aux dépens des deux prêtres qui l'assistent.

Quel dommage que M. Constantin-Weyer n'ait pas eu sous la main des pièces très faciles à dénicher, comme le testament de Riel et la lettre où le Père André narre à Me François Lemieux les derniers instants et la mort de son malheureux client! Il y a là des pages d'un vif intérêt historique et d'une émotion poignante qui eussent secouru fort à propos l'indigence lamentable de sa documentation. Mais sans doute eût-il hésité à tirer parti d'un récit véridique impossible à concilier avec sa version à lui.

Le testament s'ouvre et se ferme sur le nom du Père André:

Je fais mon testament, conformément au conseil qui m'a été donné par le R. P. Alexis André, mon charitable confesseur et très dévoué directeur de conscience.

. . . .

Je laisse mon testament au R. P. Alexis André, mon confesseur. Je prie mes amis de partout de tenir le nom du Père André côte à côte avec le mien. Je l'aime, le Père André.

Riel y rétracte publiquement une dernière fois ses erreurs:

... Je déclare d'avance que ma soumission aux ordres de la Providence est sincère, que ma volonté s'est rangée avec une entière liberté d'action, sous l'influence de la grâce divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du côté de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est en elle que je suis né et par elle aussi que j'ai été régénéré.

J'ai rétracté ce que j'ai dit et professé de contraire à sa doctrine, et je le rétracte encore. Je demande pardon du scandale que j'ai causé. Je ne veux pas qu'il y ait de différence entre moi et les prêtres de Jésus-Christ, gros comme une épingle.

Le récit des derniers moments fait par son confesseur nous montre le chef métis mourant en brave et en saint, — et nous y voyons un Père André vrai coeur d'apôtre, qui n'a absolument rien de commun avec celui de la *Bourrasque*. Glanons-y quelques passages ici et là:

Mon cher Lemieux, notre pauvre ami Riel est mort en brave, en saint. Jamais mort ne m'a plus consolé et édifié que cette mort! Je remercie le Seigneur de m'avoir rendu témoin de toute la vie que Riel a menée en prison. Il passait tout son temps à prier et à se préparer au passage terrible de cette vie à l'éternité, et Dieu lui a accordé de faire une mort héroïque. Il a, si je puis me permettre cette expression, ennobli et comme sanctifié l'échafaud; le supplice auquel il a été condamné, loin d'être une ignominie pour lui, est devenu, par suite des circonstances qui l'ont accompagné, une véritable apothéose de Riel.

... Toute la nuit qui a précédé sa mort, Riel n'a pas manifesté le moindre symptôme de frayeur. Il a prié une grande partie de la nuit, et cela avec une ferveur, une beauté d'expression et une contenance qui le transfiguraient et donnaient à sa physionomie une expression de beauté céleste.

Mon cher ami, je ne puis vous dire les tristes impressions que j'ai éprouvées en tenant compagnie à ce prisonnier pour lequel j'avais le respect et la vénération qu'on a pour un saint. Voilà vingt-cinq ans que j'exerce le saint ministère et je puis vous assurer que jamais mort ne m'a tant édifié et consolé à la fois. Toute la nuit, il n'a pas eu une seule parole de plainte contre sa sentence de mort, ni contre ses persécuteurs; il était gai, joyeux, en voyant sa captivité près de se terminer.

... Les hommes de la police, ces dames du fort et quelques officiers sympathisaient profondément avec Riel dans ses malheurs, et sa mort a créé partout une sensation douloureuse.

A cinq heures, je dis la messe pour lui et il y communia pour la dernière fois avec une piété angélique.

... Il se leva et alla se placer bravement sur l'échafaud, et, avant d'être lancé dans l'éternité, il m'appela auprès de lui, m'embrassa... puis je m'éloignai de lui, et ayant tourné le dos à l'échafaud, il me cria: "Courage, bon courage, mon père!" Et, recommandant son âme à Dieu, invoquant le Sacré-Coeur de Jésus, de Marie et de Joseph, son invocation favorite, la trappe s'ouvrit sous ses pieds et il disparut.

Sa mort fut presque instantanée, douce et paisible; ses traits restèrent calmes et sa figure n'éprouva aucune contorsion.

... Je suis revenu de cette pendaison consolé et encouragé par une pareille mort et en remerciant Dieu de m'en avoir rendu témoin. Tout le monde était sous l'empire d'une pareille impression.

Riel voulait parler et prouver qu'il était prophète et remplir sa mission jusqu'au bout. Ce fut un grand sacrifice pour lui de garder le silence à ma demande. Vous avez, en effet, lui ai-je dit, une mission à remplir, c'est de démontrer au monde comment un catholique animé par la foi et soutenu par la grâce sait mourir: cette mission, il l'a admirablement remplie, car il est mort, comme le disait le **Leader**: "as a man and a christian."

N'est-ce pas que le récit de M. Constantin-Weyer est bien pâle à côté de celui du Père André? Et la figure du missionnaire, que ces lignes nous transmettent si fidèlement, présente un contraste singulier avec l'odieuse caricature barbouillée par notre auteur, à grand renfort d'imagination maladive et de souvenirs de basse littérature anticléricale.

Pour aborder le dramatique sujet de la *Bourrasque*, il fallait, en tout premier lieu, un minimum de connaissances historiques que M. Constantin-Weyer était loin de posséder. Sans parler de la sympathie pour les métis, héros de ces deux rudes aventures, qu'il n'avait pas davantage. Il prétend avoir écrit une biographie romancée de Riel. Nous laissons au lecteur impartial le soin de décider si l'histoire, même traitée très librement, peut s'accommoder d'une parodie et d'un persiflage de ce calibre.

Le rôle politique de Riel, — loué par les uns, vilipendé par les autres, — a suscité au Canada les controverses les plus violentes et les plus inutiles. Le fond de la querelle reposant sur un antagonisme de race et de religion, il était vain de vouloir, au fort de la mêlée et même plusieurs années après, réconcilier les deux camps. Aucun événement n'a jamais provoqué une telle avalanche d'articles de journaux, de discours, de pamphlets et d'écrits de toute sorte. Riel a sûrement été l'homme le plus exécré et le plus calomnié de son pays depuis soixante ans. Ses contemporains qui le poursuivirent de leur haine avaient du moins une excuse plus ou moins valable: ils croyaient remplir un devoir de loyalisme à l'Empire ou à leurs croyances religieuses; ils subissaient l'entraînement irrésistible de leur milieu.

Le temps a fait plus que tout le reste pour remettre un peu les choses au point. Aujourd'hui, l'opinion anglo-canadienne, mieux éclairée, envisage ces incidents regrettables d'un oeil plus serein et admet volontiers que les torts ne furent pas tous du côté des insurgés et de leur chef. Pourquoi faut-il qu'un Français sans mandat vienne rouvrir son procès devant un public nouveau qui ignore tout de l'affaire, et l'accabler une fois de plus sous le poids du ridicule et de l'odieux? La *Bourrasque* n'est pas autre chose qu'un pamphlet romancé, — le plus perfide et le plus dangereux qui ait jamais été dirigé contre Riel, parce que présenté sous les dehors d'une sympathie traîtresse.

Et si, par hasard, nous avions mal interprété l'oeuvre de M. Constantin-Weyer, — si son dessein était de réhabiliter le chef métis, — nous nous verrions contraint d'assimiler son plaidoyer au geste de l'Ours bien connu et de redire avec le fabuliste:

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Donatien FREMONT,

(A suivre)

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

La traditionnelle messe de minuit revêtira encore cette année son charme et sa grandeur habituelle. Mgr l'Archevêque assistera au trône. La chorale exécutera un programme musical de superbe envergure. L'on chantera le "Kyrie", le "Sanctus" et l'"Agnus" de Quignard, le "Gloria" et le "Credo" de la Messe de Sainte-Agathe, de Branchini. A l'offertoire, l'on exécutera l'"Adeste Fideles" et des cantiques à la messe de l'aurore. M. Benoist dirigera la chorale.

• • •

A l'occasion de Noël l'on entendra les confessions dans l'ordre suivant:

Mardi matin, petites filles qui n'ont fait que leur communion privée. Mardi après-midi, filles qui ont fait leur communion solennelle.

Mercredi matin, garçons de la communion privée. Mercredi après-midi, garçons qui ont fait leur communion solennelle.

Jeudi avant-midi, après-midi et soir, confessions des grandes personnes. L'on arrêtera d'entendre les confessions vers 11 h. du soir.

Les messes du jour de Noël auront lieu à 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. La cathédrale ne sera pas ouverte avant 7 h. 30.

Jeudi est un jour de jeûne et d'abstinence. Vendredi, l'on poura faire gras, de même qu'au premier de l'an.

Il y a encore des billets pour la messe de minuit. L'on pourra s'adresser au sacristain.

A l'archevêché

M. Beaudry-Leman, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, est venu à l'archevêché saluer Mgr l'Archevêque et le personnel de la maison. M. Beaudry-Leman fait partie de la Commission royale qui enquête actuellement sur les conditions des chemins de fer. M. Beaudry-Leman était accompagné de M. Pierre Taché, surintendant de la Banque dans l'Ouest. Mgr l'Archevêque a pu recevoir les distingués visiteurs et s'entretenir avec eux.

A l'hôtel de ville

Le Conseil attend la fin de l'année. Les échevins sortant de charge feront leurs adieux et assisteront à la dernière séance lundi prochain. Avec l'année nouvelle, l'on verra des figures nouvelles. Le Conseil aura à résoudre la question des finances municipales. Grave problème!

Une délégation d'épiciers s'est présentée au Conseil et a demandé de laisser les citoyens qui reçoivent de l'aide de la ville se procurer leur marchandise aux endroits qu'ils favorisaient auparavant.

Concert du 17 décembre

Jeudi dernier, 17 décembre, nos artistes ont donné un superbe concert à l'Institut Provencher. Le concert était offert par la chorale mixte de la cathédrale, les artistes du Cercle Molière et de l'orchestre Sinfonietta. Le programme était divisé en trois parties.

Dans la première partie, l'orchestre a rendu l'ouverture de la "Princesse Jaune", de Saint-Saëns, "Concertino" de Weber avec clarinette, la "Marche des Boyars", d'Halverson. Le Rév. Frère Joseph a souhaité la bienvenue à l'auditoire et M. Avila Brodeur a chanté deux chants.

Le Cercle Molière faisait les frais de la seconde partie. Mlle Thibault chanta "La Charité", Mme Etsell la "Prière", de Mendelssohn. Mlle Gabrielle Roy se fit entendre dans une jolie déclamation ainsi que le jeune Louis Masson. Mlle Yvonne Thorimbert exécuta une gentille chanson. Les artistes du Cercle jouèrent une spirituelle comédie en un acte, "Les Côteaux du Médoc", où figuraient Mlle Marthe Simons et MM. Antoine Legoff et Jean Delavignette. Mme Boutal fit quelques délicieux croquis de personnages présents qui amusèrent la foule.

La troisième partie était fournie par l'orchestre et la Chorale mixte. Les chanteurs exécutèrent le "Choeur des Mendiants", avec, comme solistes, Mlle Flavie Savoie et M. Henri Lévêque; "Les Magnanarelles", de Gounod, la "Chanson d'Ancêtre", de Saint-Saëns et la scène champêtre de Missa.

Ce superbe concert, doublé d'un régal artistique, fut vivement goûté des auditeurs. Un bel auditoire était présent. L'orchestre a particulièrement charmé. L'on y a constaté un fondu et un fini qui dénotent une valeur véritable. M. Benoist mérite des félicitations. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir monté un instrument aussi parfait. La Chorale a été vivement applaudie et également très goûtée. Les artistes du Cercle Molière ont été à la hauteur de leur belle réputation.

Le concert était au profit du "Social Welfare" ou plutôt du "Tribune Empty Stocking Fund". Mgr Jubinville, le maire Campbell et M. Dowse étaient présents et ont pris la parole.

L'on a pu remettre au fonds de charité la somme de $145.

Mme J. Daoust était l'inspiratrice de ce concert. L'on désire remercier particulièrement MM. Gaudette et Bibeau, pour l'aide apportée. Remerciements à MM. Boutal, L.-P. Gagnon, N. Fournier, Biron, aux artistes du Cercle Molière, de la Chorale et de l'orchestre, particulièrement à M. M. Benoist. Mlle Alberta Bernier accompagnait les chanteurs au piano et s'en est tirée avec son savoir-faire habituel. Mme English accompagnait Mme Etsell.

Réunion des jeunes

La réunion des jeunes, le 11 décembre au soir, à l'Institut Collégial Provencher, marque le point de départ dans la formation d'un cercle de jeunes catholiques à Saint-Boniface.

Le R. P. Schelpe traita son sujet, "Face à la vie", avec sa maîtrise habituelle. Il démontra avec force arguments et exemples la part importante que joue la pureté dans la vie de tout homme; la possibilité de conserver la pureté et celle de l'acquérir si on l'a perdue. Tout ceci, appuyé sur le bon sens et des autorités médicales reconnues.

M. l'abbé Emilien Lévêque, l'instigateur de ce bon mouvement, remercia de tout coeur le R. P. Schelpe, d'abord pour son excellente conférence, ensuite pour son concours qu'il nous promet pour nos réunions subséquentes.

Mgr Jubinville nous fit bien plaisir en assistant à notre séance et en approuvant sincèrement la formation de notre cercle.

Le Rév. Frère Joseph nous parla aussi, appuyant surtout sur le travail et l'honnêteté, en nous citant des exemples de jeunes qui avaient réussi, par leur persévérance, dans le travail et l'honnêteté.

Un comité temporaire d'organisation a été élu. Les membres de ce comité sont: Gilles Guyot, Armand Couture, Charles-E. Huot, Léo Boissonneault, Edgar Fourneaux, Léonard Dubé, Lucien Painchaud.

Le Club Belge

Afin de dissiper les appréhensions et les doutes qui existent au sujet de la probabilité d'un Arbre de Noël au Club Belge, les dames du Comité de Secours aux malades sont heureuses d'annoncer que la fête aura lieu, tout comme par le passé, le dimanche suivant la fête de Noël, soit donc le 27 décembre, à 3 h. de l'après-midi.

Tous les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans et de descendance belge seront admis et les parents sont cordialement invités à participer au dépouillement de l'arbre. Bien que les nombreuses visites aux hôpitaux aient épuisé la plus grande partie de leurs épargnes, les dames ont réussi à se procurer les fonds nécessaires pour couvrir les frais de la fête de dimanche prochain, qui promet d'être tout aussi intéressante que celle de l'année dernière.

Il est bien à propos d'exprimer toute la reconnaissance dont nous sommes redevables à ces dames; les circonstances actuelles exigent plus d'activité, réclament plus de zèle et de persévérance de leur part et malgré cela, leur secours a été aussi efficace que dans le passé. Une foule de témoignages attestent des nombreux services rendus par leur organisation. Tous les membres remercient cordialement les généreux donateurs et donatrices ainsi que tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit au succès de leurs oeuvres et en particulier à rendre possible la fête de l'Arbre de Noël.

Restons unis et nous resterons forts.

Nos artistes à l'honneur

Dimanche soir, au théâtre Walker, devant un superbe auditoire, la Chorale mixte de la cathédrale a exécuté trois morceaux qui ont été vivement appréciés. Nos artistes, sous la direction de M. Marius Benoist, ont chanté le "Choeur des Mendiants", de Saint-Saëns, la "Chanson de l'Ancêtre", du même auteur, ainsi que le "Choeur des Magnanarelles", de Gounod. Mlle Alberta Bernier les accompagnait.

Ce concert était donné au profit de l'"Empty Stocking Fund" par les choeurs de diverses nationalités qui exécutaient des chants en leur langue. Un groupe de petites filles de l'Académie Saint-Joseph, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, exécuta "Margot, labourez les vignes" avec grand succès. Mme Laflèche les accompagnait.

Toute demande pour l'usage de l'une quelconque des salles de l'école Provencher devra être faite par écrit et à temps pour être présentée à l'assemblée régulière des commissaires qui a lieu le troisième jeudi de chaque mois.

• • •

Dans le compte rendu de la remise des palmes à Mme de Denus, nous avons fait dire à M. Léon Michel qu'il avait sollicité cette distinction pour elle. M. Michel nous fait remarquer qu'il n'a pas rappelé dans son allocution, qu'à lui revenait l'initiative d'avoir sollicité la distinction décernée à Mme de Denus.

LA VIE AU COLLÈGE

Nos ligues de gouret du collège fonctionnent depuis déjà trois bonnes semaines, avec un enthousiasme marqué.

La ligue paroissiale de gouret fonctionne aussi depuis quelque temps. La première partie au Collège eut lieu dimanche dernier avec les "Midgets" de la Cathédrale. Résultat: 2 à 1 pour Cathédrale. Cette dernière équipe a actuellement un avantage sur celle du Collège: elle a pu conserver trois de ses meilleurs joueurs de l'an dernier sur la première ligne. Mais malgré tout, nos collégiens pourront dans quelque temps leur offrir une résistance honorable.

Jeudi, les Juvéniles jouaient leur première partie contre le Juniorat. Résultat: 3 à 2 pour le Juniorat. Nos joueurs ont manqué ce jour-là, d'ensemble et de jeu de "combinaison". La partie s'est passée surtout en efforts individuels. Seul le début de la troisième période a été marqué par un peu plus d'activité.

Dimanche, les Juvéniles jouaient de nouveau, cette fois contre Cathédrale. Nos Collégiens avaient un meilleur jeu que jeudi, mais ils avaient à faire face à trop de difficultés à la fois: la partie, commencée dans une atmosphère un peu trouble, dut être laissée inachevée, après plusieurs décisions malheureuses des arbitres. L'événement prouve qu'à l'avenir on devra nommer à ce poste des gens qui ont d'autres qualités qu'une incommensurable bonne volonté, et que certains points de régie interne de la ligue ont encore besoin d'éclaircissement.

Nul talent, nul mérite ne peuvent tenir lieu d'un bon coeur. — Mme de Genlis.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné à partir du 19 décembre jusqu'à 8 heures du soir le lundi 28 décembre 1931, pour le transport, depuis le 4 janvier 1932 jusqu'au 30 juin 1932, des enfants des écoles de ce district scolaire demeurant sur le parcours suivant et aux alentours:

Commençant à la résidence de William Fingler pour, de là, se rendre chez James Patterson et ensuite suivre le chemin Plessis et le chemin Dawson jusqu'aux écoles.

La voiture devra embarquer sur son parcours les enfants désignés par la Commission Scolaire et les conduire aux Instituts Collégiaux Saint-Joseph et Provencher à temps pour l'ouverture des classes du matin et les reconduire par les mêmes routes après 4 heures de l'après-midi.

La Commission Scolaire fournira la voiture nécessaire et les commissaires se réservent le droit de fixer un horaire qui devra être suivi par le conducteur, et le droit aussi, au besoin, de changer le parcours. Le soumissionnaire choisi sera tenu de signer un contrat suivant la formule adoptée par le département d'éducation et devra fournir une garantie personnelle au montant de $200.

Tout soumissionnaire devra inscrire sur son enveloppe: "Soumission pour voiturage de Route No 5".

La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée et les commissaires se réservent le droit de refuser l'une ou l'autre ou toutes les soumissions.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Casier Postal 189 ou
Institut Collégial Provencher.





Page Féminine

CHANSONS DU BON VIEUX TEMPS

Pour les veillées des Fêtes

Alouette, gentille alouette; A la claire fontaine; Un Canadien errant; Par derrière chez ma tante; En roulant ma boule; Vive la Canadienne; Isabeau s'y promène; A Saint-Malo, beau port de mer; Malbrouck s'en va-t-en guerre; Il était un petit navire; O Canada, mon pays, mes amours; Dans les prisons de Nantes; C'est notre grand-père Noé; Au clair de la lune; Il était une bergère; D'où viens-tu, bergère; Frère Jacques, dormez-vous; Isabeau s'y promène; Ma Normandie; Rappelle-toi; J'ai trouvé le nid du lièvre; O Carillon; Envoyons d'l'avant; Fais dodo, mon p'tit gas; Filez, filez, ô mon navire; C'est la belle Françoise; Là haut sur la montagne, j'ai entendu pleurer; Mon père m'a donné un mari; Sur le pont d'Avignon; Sur la route de Berthier; Youpe, youpe, sur la rivière; Mon père s'en va-t-au marché; Le grand Lustucru; Bonsoir, mes amis, bonsoir, etc.

Qu'on en sourie si l'on veut, mais toutes ces chansons-là, avec leur grâce naïve et leur parfum champêtre, c'est une part de notre patrimoine.

C'est avec cette musique familière que des générations et des générations de petits et de petites Canadiennes ont fait leurs premiers pas dans la vie, et si elle nous attendrit toujours, c'est qu'elle évoque irrésistiblement à mesure que nous avançons dans l'existence, le charme de notre petite enfance, qui est sans aucun doute le moment le plus heureux de la vie.

NOS LEGENDES DE NOEL

Il y a quelques années, on a publié une plaquette luxueuse, formée de nos légendes, chacune d'elles accompagnée d'une expressive illustration. Mais on est loin d'avoir épuisé le sujet. Les phénomènes dont on était témoin dans le bon vieux temps peuvent fournir la matière d'un ouvrage beaucoup plus volumineux que le petit livre que nous signalons ci-dessus. A preuve, et rien que sur une de nos fêtes religieuses et populaires, la Noël, je glane dans l'oeuvre de deux de nos écrivains du terroir une série de croyances dont un barde, un peintre, un musicien pourrait, ce me semble, s'inspirer avec bonheur.

Les trois premières traditions sont détachées de l'étude captivante que Pamphile Lemay consacra naguère à nos "Fêtes et Corvées". Ces propos légendaires, le doux poète les avait entendus à Lotbinière, dans sa famille et durant son enfance, c'est-à-dire entre 1837 et 1850. Lisez bien:

La messe de Noël des trépassés

Il parait que dans la nuit de Noël, il se produit un prodige qui rappelle celui du jour des morts (2 novembre).

Donc, dans cette nuit de la grande fête du catholicisme, "les trépassés" se lèvent, sortent de leurs sépulcres et viennent s'agenouiller autour de la croix du cimetière. Alors s'avance un prêtre en surplis blanc et étole dorée; c'est le dernier curé décédé de la paroisse. Il récite à haute voix les prières de la Nativité, et tous les morts répondent avec dévotion. Ensuite, tous ces spectres se relèvent, regardent le village où ils sont morts et rentrent en silence dans leurs cercueils."

N'est-ce pas que cette scène est impressionnante et poétique?

Révélation des trésors

"Une croyance qui a dû causer bien des insomnies aux avares c'est celle qui nous apprend que dans cette même nuit de Noël, les sables des grèves, les rocs des collines et les profondeurs des vallées s'entr'ouvrent pour faire reluire à la clarté des étoiles ou de la lune les trésors cachés dans leurs gouffres."

Qui n'a entendu parler que dans tel coin du pays, il y avait des marmites, des boites ou des coffres de fer remplis d'or, de pierres précieuses, de vaisselle d'argent?

On n'a donc qu'à se trouver au bon endroit, entre le 24 et le 25 décembre, pour apercevoir toutes ces richesses.

Les animaux parlent

"Dans cette nuit, les animaux sont doués du don magnifique qui permet de déguiser sa pensée... ils parlent! Oui; boeufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges et qui surprendraient bien leurs maitres. Ils se disent, d'une voix dolente, comme le foin est sec et l'avoine rare; ils se rappellent leurs ébats dans la prairie et secouent tristement la chaine du licou qui les captive. Ils pensent... Mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pensent de nous les animaux."

Cette légende nous vient du pays de nos ancêtres où on la répète encore, et deux grands poètes en ont tiré chacun la matière d'un poème différemment ravissant. L'un, de Louis Mercier, a pour titre, "Le Noël des boeufs", légende forézienne (région proche de Lyon) et il a paru dans le numéro de décembre 1919 "Lecture pour tous". L'autre s'intitule "Jean et Martin" et a pour auteur Jean Rameau. Cette fois la scène est en Gascogne et c'est dans la nuit de la Saint-Martin que le miracle annuel s'accomplit.

Les deux légendes s'éloignent de la nôtre en ce que, là-bas, ce sont les boeufs seulement qui obtinnent la parole. Au Canada, la liberté est plus grande, il n'y a pas de restriction.

L'adoration de nos frères inférieurs

Cette dernière croyance se rattache en quelque sorte à une autre que nous avons notée plusieurs fois, depuis trente ans, dans la région de Montréal, comme dans celle des Trois-Rivières et qui veut qu'au coup de minuit, le 25 décembre, tous les animaux se mettent à genoux dans les étables et adorent le "Divin Enfant".

La date de Noël

Pour compléter ce bouquet de croyances plus merveilleuses les unes que les autres, ajoutons une tradition que rapporte le savoureux Aubert de Gaspé dans ses "Anciens Canadiens" et qui concerne à la fois les feux follets et la Noël.

Pour se soustraire aux espiègleries des feux follets les plus mal intentionnés, les anciens avaient deux moyens, entre autres celui qui consistait à demander au malin qui interceptait votre route à quelle date était la fête de Noël? Le feu follet, toujours peu au fait de notre calendrier, ne savait que répondre et s'empressait de faire la même question à son interlocuteur. Malheur alors à celui-ci s'il hésitait à répondre catégoriquement. Il passait un mauvais quart d'heure aux mains du génie malfaisant. Afin de ne pas se trouver en pareil embarras, les enfants d'autrefois avaient le soin de s'informer, aussitôt qu'ils commençaient à balbutier, du quantième de Noël, crainte de faire la rencontre du feu follet. Ceux qui avaient la mémoire ingrate faisaient la même question vingt fois par jour.

* * *

Quantité de croyances vénérées sombrent annuellement dans l'oubli. Les historiettes naïves, les explications pittoresques et insolites des phénomènes usuels font place à des définitions trop exactes. Il importe donc que les amateurs se hâtent de noter les choses qui s'évanouissent. Qui sait si dans ce qui disparait ne se trouve pas quelque thème susceptible d'interprétation artistique?

E.-Z. MASSICOTTE.

Pour les étrennes de Noël et du Jour de l'An,

un livre est un cadeau peu coûteux et toujours apprécié. En voici un qui plaira à toute dame et toute jeune fille:

L'Art d'être Heureuse

par Annette Saint-Amant

En vente aux bureaux de la **Liberté**, 619, ave. McDermot, Winnipeg.

$1.00 franco

L'esprit de taquinerie

L'esprit de taquinerie est un penchant qui porte celui qui y est enclin à contrarier, à impatienter pour de minces sujets ceux qui sont en sa compagnie.

Chez lui, ce n'est pas seulement une habitude, une manie, mais un plaisir de voir s'exaspérer autrui, donc une maligne joie de lui faire de la peine.

Est-ce donc chose indifférente que la taquinerie ainsi définie? Cependant, certains prétendent que cela forme le caractère. Peut-être est-ce vrai quand la taquinerie est légère, aimable et rare. Mais les habitudes se prennent vite, surtout lorsqu'elles inclinent vers le mal, et celui qui use de la taquinerie en abusera bientôt.

Le prochain sera ennuyé, vexé, puis aigri, car le taquin n'épargne pas l'ironie, la critique, et choisit souvent l'instant où la plaisanterie sera mal reçue. Petit à petit on l'évitera et l'on s'éloignera d'un caractère si peu courtois. Il est à souhaiter que cet isolement le fasse réfléchir et ne demeure pas pour lui la pire des punitions.

Non seulement on ne doit pas approuver la taquinerie entre frères et soeurs, mais il est utile que les parents donnent le bon exemple sous ce rapport et qu'ils combattent chez leurs enfants cette tendance qui peut faire beaucoup souffrir et conduire à l'esprit critique non moins funeste.

De l'art d'éplucher et de préparer les pommes de terre

Jeune qui allez vous mettre en ménage!

Voulez-vous que le produit de votre travail ne soit pas gaspillé par la femme que vous voulez épouser?

Observez de quelle manière elle épluche et prépare les pommes de terre:

Si elle fait de grosses pelures, c'est qu'elle est dépensière.

Si elle laisse les "yeux", c'est qu'elle est paresseuse.

Si elle les lave à une seule eau, c'est qu'elle manque de propreté.

Si elle met beaucoup de graisse pour les faire cuire, c'est qu'elle est gourmande.

Si elle les laisse brûler, c'est qu'elle est sans soin.

Si elle met trop de sel, c'est qu'elle a une tête sans cervelle.

RECETTES

Salade de poulet

Prenez des restes de poulet ou de dinde, coupez-les en petits dés, ajoutez une quantité égale de céleri coupé en dés aussi; mélangez en assaisonnant d'huile d'olive, de vinaigre, sel et poivre. Préparez une mayonnaise bien épicée ainsi qu'une tête de salade lavée dont vous réserverez le coeur, coupez celui-ci en 4 quartiers; coupez les autres feuilles en filets, disposez-les dans un saladier. Dressez la salade de poulet en forme de pyramide, couvrez de mayonnaise, prenez deux oeufs durs, coupez en quartiers, appliquez contre la mayonnaise un quartier d'oeuf puis un quartier de salade en alternant avec un quartier de citron.

Soufflé de pommes de terre

Faire bouillir des pommes de terre, les écraser, les passer au tamis; les mélanger à du beurre fondu; fouetter pour obtenir une pâte légère. Ajouter un peu de crème douce, du sel et deux jaunes d'oeufs. Fouetter les blancs en neige très ferme et les incorporer à la pâte; y incorporer également deux cuillerées de gruyère râpé. Faire cuire au four dans le plat que l'on servira sur la table.

Tapioca Rosalie

Faire fondre dans très peu d'eau deux tablettes de chocolat; ajouter du lait bouillant, puis deux ou trois cuillerées de tapioca. Laisser cuire, sucrer légèrement; ajouter deux jaunes d'oeufs, les blancs battus en neige. Mettre le tout dans un plat légèrement beurré. Faire cuire au bain-marie. Laisser refroidir et servir.

Gâteau d'hiver

½ tasse de beurre; 1 tasse ½ de sucre; ¾ de tasse de lait; 2 tasses ¼ de farine; 3 cuillerées à thé de poudre; 3 blancs d'oeufs; 1 cuillerée ½ à thé de vanille.

Défaire en crème le beurre avec le sucre et battre. Tamiser la farine avec la poudre et ajouter alternativement farine et lait au premier mélange. Incorporer les blancs bien battus et aromatiser avec la vanille. Faire cuire dans trois assiettes à gâteaux bien beurrées dans un four à 350 degrés. Dans une partie, ajouter ½ tasse de fruits confits. Placer ces gâteaux ensemble en mettant entre chacun une garniture faite avec une glace bouillie à laquelle vous aurez ajouté de la noix de coco bien fraiche. En mettre de côté pour former 5 petites boules que vous placerez sur le gâteau.

Merci!

Nous accusons réception de deux boites déposées à la "Liberté" de Saint-Boniface, de paquets et de boites de vêtements de M. L.-A. Tougas, Saint-Adolphe; Mme McMillan, 14, Estelle Apts, Winnipeg; Mme Horton, 15, Kingston Road, Saint-Vital; d'un chèque de $10 d'un abonné de Lorette pour les pauvres de la Saskatchewan.

A ces généreux donateurs, notre bien vive gratitude.

CAUSERIE

Voici enfin cette poétique fête de Noël si féconde en surprises et en joies. L'avez-vous assez désirée, chers petits amis! Depuis un mois surtout, que d'espoirs échaufaudés, que de rêves d'or en vos petits lits blancs!

Dans vos familles, chacun s'ingénie à vous gâter de toutes façons. La grande soeur fleurit de guirlandes argentées et d'étoiles multicolores le sapin traditionnel; beignes dorés, tartes et friandises s'amoncellent à la cuisine...

N'allez pas vous laisser hypnotiser par la pensée égoïste des joies qui vous attendent. A papa, à maman qui songent à vous faire plaisir, préparez quelques surprises. Que ce Noël béni ne soit pas seulement pour vous la fête où l'on reçoit, mais aussi la fête où l'on donne. Songez également aux petits pauvres de votre école. Ils n'auront pas d'étrennes et vous recevrez tant de choses! Quel supplice pour ces malheureux enfants qui restent en dehors de la joie générale!

Agenouillés demain soir auprès de la crèche de votre église, vous contemplerez avec attendrissement ce tout petit être qui dort sous les yeux de sa maman. Pauvre petit Jésus!... Il fait bien froid et bien dur dans cette crèche si différente du lit douillet où nous enveloppent de chaudes couvertures. Pourquoi tout ce dénuement, toute cette souffrance alors que vous pouviez demeurer si heureux dans le ciel?

Ah! cher petit Roi de la Crèche, au milieu de nos réjouissances, nous n'oublions pas qu'en cette nuit merveilleuse, vous êtes descendu sur la terre pour nous sauver. Nous n'avons pas de somptueux présents à vous offrir, mais nous vous apportons l'hommage de nos coeurs avec tout ce qu'ils contiennent d'amour et de sacrifices consentis depuis un mois. Etendez votre petite main pour nous bénir; comblez aussi de faveurs tous ceux que nous aimons.

Après avoir célébré Noël par une communion fervente, revenez au foyer où vous attendent le sapin resplendissant, un bon feu qui pétille et le réveillon tout fumant... N'oubliez pas d'accrocher vos bas au pied de votre petite couchette de fer... et dormez bien, mes chéris... Le petit Jésus n'entre pas dans les maisons où les petits sont éveillés!

MERE-GRAND.

A ses petits amis du "Coin" et à leurs familles, aux fidèles lectrices de la "Page Féminine", Mère-Grand souhaite un

Joyeux Noël

Que l'Enfant Jésus répande dans tous les foyers des trésors de joie, de bonheur et de paix!

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

23 décembre

Paul Morier, La Broquerie, 13 ans.

25 décembre

Henriette Morier, La Broquerie, 9 ans.

Noël Desrochers, Mariapolis, 8 ans.

Edmond Beaupré, La Broquerie, 12 ans.

Jean-Emile Paillé, école Barkham, Saint-Norbert, 6 ans.

26 décembre

Andy Hora, Woodridge, 14 ans.

27 décembre

Fernand Gagnon, La Broquerie, 12 ans.

Clovis Jeanson, Lorette, 10 ans.

29 décembre

Victoire Véry, Saint-Norbert.

Elisabeth Brodeur, Fannystelle, 10 ans.

Victor Beaupré, Dunrea, 7 ans.

René Degrave, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 12 ans.

30 décembre

Georges Lis, Transcona, 12 ans.

31 décembre

Aurore Garand, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 9 ans.

Noémie Deslauriers, La Broquerie, 13 ans.

Edmée Arpin, Lorette, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

LA NUIT DE NOEL DE PAUL

Au moment où Paul Bornier allait monter en auto avec sa mère, un petit garçon très pauvrement vêtu se précipita pour ouvrir la portière. Paul se recula vivement avec une mine dégoûtée en grommelant des paroles désagréables parmi lesquelles on distingua celles de "sale gamin". L'enfant pauvre rougit. Mme Bornier lui donna vingt sous en lui adressant un sourire bienveillant, et quand elle fut installée avec son fils dans l'auto qui filait rapidement, elle gronda celui-ci.

— Je ne peux souffrir cet affreux mendiant, dit Paul, voici déjà plusieurs fois qu'il se trouve sur notre passage pour nous ouvrir la portière; on n'a pas besoin de lui.

— Mais lui a sans doute grand besoin de gagner quelques sous, dit sa mère; il parait bien malheureux, et s'il est mal mis, il a le visage propre de plus, il a l'air franc et honnête.

— Il me dégoûte; je ne voudrais pas qu'il me touche pour tout au monde.

Mme Bornier tenta de faire revenir son fils à de meilleurs sentiments, mais Paul ne l'écoutait pas; il bâillait; le sermon, comme il disait en lui-même, l'ennuyait prodigieusement.

Il était fils unique; ses parents, fort riches, l'avaient un peu trop gâté parce qu'il avait été délicat dans sa petite enfance. Il était devenu orgueilleux et égoïste.

Par la suite, le petit ouvreur de portières se retrouva encore sur leur passage, et, malgré les remontrances de Mme Bornier, Paul ne modifia nullement son attitude hostile et méprisante. Le pauvre gamin s'en apercevait fort bien, mais supportait sans murmurer cette avanie, car Mme Bornier continuait de se montrer envers lui généreuse et bienveillante.

Le jeune Alfred avait en effet grand besoin de gagner quelque argent. Sa mère, par suite de la mort de son mari et d'une maladie grave, était dans la plus grande misère; elle avait encore deux petites filles en bas âge. Son travail était insuffisant pour faire vivre toute la nichée. Son fils, qui n'avait que onze ans, l'aidait de son mieux. C'est ainsi qu'il se tenait auprès des restaurants et des théâtres pour aller chercher des voitures et ouvrir les portières. Le métier était bien rude, surtout par les soirs d'hiver, mais le brave petit supportait toutes ces misères, heureux de rapporter chez lui quelques piécettes.

La veille de Noël arriva. M. et Mme Bornier comptaient aller à la messe de minuit avec leur fils, mais non dans leur paroisse. Un jeune homme de leurs amis devant chanter dans l'église Saint-Sulpice, ils avaient promis d'aller l'entendre. Ce fut donc là que leur auto les amena.

Quand la cérémonie fut terminée, Paul dit à sa mère:

— Maman, je veux voir la crèche.

— Pas maintenant, mon enfant, il y a trop de monde, la crèche est tout au bout de l'église, nous ne pourrons jamais traverser la foule. Nous reviendrons un autre jour.

Paul insista, mais sa mère ne céda pas. Ils sortirent par la grande porte. Sous le porche, ils rencontrèrent leur ami, et M. et Mme Bornier s'arrêtèrent à causer avec lui.

Paul profita de cette occasion. "Pendant qu'ils parlent ensemble, se dit-il, j'ai bien le temps de rentrer voir la crèche." Et il rentra en effet dans l'église. Il se rendit compte que sa mère avait eu raison. La foule était si compacte qu'il eut grand'peine à traverser l'immense vaisseau pour gagner la chapelle de la Vierge, tout au fond, où se trouvait la crèche. Enfin, il y parvint.

Quand il eut satisfait sa curiosité, il voulut rejoindre ses parents; mais l'idée de fendre de nouveau les rangs de la multitude l'effraya. Voyant beaucoup de personnes sortir par la porte latérale située près de la chapelle de la Vierge, il les imita, comptant faire le tour du monument pour revenir devant la grande porte; au moment où il arrivait sur la place, il vit avec stupeur une auto, qu'il prit pour celle de ses parents, s'éloigner à toute allure.

Sans réfléchir, Paul, affolé, s'élança à sa poursuite en criant, mais il l'eut bientôt perdue de vue. Alors, il pensa qu'il avait fait erreur, que ses parents, malgré sa désobéissance, ne l'auraient pas abandonné ainsi; il voulut revenir sur la place, mais il se trompa de chemin. Le quartier était peu éclairé, Paul ne le connaissait pas du tout, il s'égara de plus en plus. Enfin, fatigué, désolé, tremblant de peur et de froid, il se laissa tomber sur un banc du boulevard Raspail où l'avait amené le hasard de sa course et se mit à sangloter.

Au bout de quelques minutes, il vit venir à lui un petit garçon un peu plus âgé que lui qui s'arrêta auprès du banc en disant d'un ton rempli de compassion:

— Que fais-tu là? et pourquoi pleures-tu?

Paul releva la tête, et, à la lueur d'un bec de gaz, les deux enfants se reconnurent. Le nouveau venu était Alfred. La vue de celui que bien peu de jours auparavant il traitait encore de "vilain mendiant" remplit de joie Paul qui crut voir un envoyé du ciel.

Il conta son aventure au jeune ouvreur de portières.

— Je vais vous reconduire chez vous, dit Alfred; où demeurez-vous?

— Boulevard Pereire.

— Oh! mais c'est à l'autre bout de Paris!

— Je ne pourrai jamais marcher jusque là, fit Paul accablé, je n'en puis plus, et puis j'ai peur et j'ai froid.

A ce moment, la pluie se mit à tomber.

— A cette heure, dit Alfred, nous ne trouverons aucun véhicule; venez chez nous, au moins vous serez à l'abri.

Paul accepta avec joie la proposition, et son jeune protecteur l'emmena chez sa mère. Celle-ci habitait, rue de Vaugirard, un modeste logement composé d'une chambre et d'une cuisine. Elle ne s'était pas couchée pour attendre son fils. Elle le félicita de sa bonne action, fit boire à Paul une infusion chaude et lui conseilla de s'étendre sur son propre lit où il s'endormit immédiatement.

Pendant ce temps, Alfred avalait une grande assiettée de soupe que sa mère lui avait gardée.

— Couche-toi aussi, mon pauvre petit, dit-elle; tu dois être si fatigué!

— Non, mère, je veux aller prévenir les parents du petit garçon, ils doivent être très inquiets.

— Mais, mon enfant, tu n'y penses pas! A une pareille heure, et après ta rude journée!

— O mère, laisse-moi y aller, je pense à la pauvre dame qui croit peut-être son enfant mort.

La veuve attira son fils à elle et l'embrassa.

— Va, mon chéri, dit-elle, tu es un brave garçon.

M. et Mme Bornier étaient à demi fous d'angoisse. Après avoir vainement cherché Paul sur la place et aux environs, ils avaient averti la police et s'étaient décidés à rentrer chez eux pour voir si l'enfant n'était pas revenu en leur absence.

Leur voiture s'arrêtait devant la porte et ils en descendaient au moment où Alfred y arrivait de son côté. Il courut à eux:

— Madame, Monsieur, votre petit garçon n'est pas perdu, il est chez nous.

Les explications ne furent pas longues. M. et Mme Bornier remontèrent en auto avec Alfred et bientôt tous trois arrivaient rue de Vaugirard. Leur entrée dans la pauvre demeure réveilla Paul qui vint se jeter dans leurs bras en leur demandant pardon. Ses parents étaient trop heureux de le revoir pour le gronder.

Tandis que M. Bornier faisait à la veuve l'éloge d'Alfred, sa femme, d'un coup d'oeil, inventoriait la chambre et apercevait près de la cheminée deux pauvres petits souliers bien usés. C'étaient ceux des soeurs d'Alfred qui escomptaient la visite de l'Enfant-Jésus.

La jeune femme se pencha furtivement et déposa un billet de cent francs dans chaque chaussure. Puis, après de chaleureux remerciements à Alfred et à sa mère, les heureux parents remmenèrent leur enfant retrouvé.

L'aventure fut profitable à tout le monde. M. et Mme Bornier se firent les protecteurs de la veuve et la tirèrent de misère ainsi que ses enfants.

L'objet de leurs soins fut principalement Alfred qui, dans cette nuit mémorable, avait montré de si grandes qualités: l'oubli des injures, la générosité, le dévouement, le courage. Ils le placèrent à leurs frais dans une école chrétienne où il reçut de l'instruction et fut à même d'apprendre un bon état.

Quant à Paul, il n'est plus égoïste ni orgueilleux et Alfred est devenu son meilleur ami.

A MES PETITS AMIS

Quelle semaine d'émotions, mes chéris! Chaque jour m'apportait une nouvelle surprise. Grâce à vous, nous avons pu distribuer des centaines de jouets et de vêtements aux enfants pauvres. Oh! comme je suis fière de vous tous!

Deux lettres — l'une de Fernande Bruyère, Montréal, l'autre de Thérèse Huitric, Los Angeles — ont particulièrement réjoui le coeur de Mère-Grand. Les camarades du "Coin" apprendront avec joie la guérison de notre chère petite Fernande, de Letellier, et n'oublieront pas de remercier le Sacré-Coeur pour une si grande faveur. Quant à ma petite Thérèse, mais oui! je me souviens très bien d'elle et beaucoup de petits amis du "Coin" aussi, sans doute, surtout ceux de la région de Laurier. Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication de son intéressante lettre. En attendant, qui veut correspondre avec cette petite Canadienne exilée? (Thérèse Huitric, 3529 W., 27th St., Los Angeles, Californie, E.-U.)

Merci pour toutes vos jolies pensées, chers enfants, et joyeuses vacances!

Georges Berthelette, Transcona; Alvine Fradette, Laurier; Joseph Pallard, Dunrea; mes petits-enfants de l'école Saint-Joseph, Saint-Joseph, par Cécile Nadeau; mes petits amis de l'école Notre-Dame de l'Assomption, Transcona, par Irène Aubertin; Laura Todd, Saint-François-Xavier; Thérèse Huitric, Los Angeles; mes petits amis de Mariapolis; René Raynaud, Prairie Grove; Marguerite Ragot, Notre-Dame-de-Lourdes; Gabrielle Bruyère, Letellier; Marie-Josèphe Marcotte, Saint-Malo; Jacqueline Dugas, Lorette; A. Arnal, Fannystelle; Thérèse Joyal, Sainte-Agathe.

M.-G.

Note — Malgré toute notre bonne volonté, il nous est impossible de donner les résultats du Concours cette semaine.

Pour les sans-joujoux

Mère-Grand accuse réception de boites de jouets reçues cette semaine des chers petits enfants dont les noms suivent:

Blanche, Léonard, Homère et Laurent Marcoux, Roy Noyse, Jacqueline et Marie-Jeanne Dugas, Lorette; mes petits amis de l'école de Mariapolis; les enfants de la famille A. Arnal, Fannystelle; René Raynaud, Prairie Grove; Rolande Bessette, Isidore Moquin, Paul Perron, Cécile Nadeau, Léon Marion, Thérèse Perron, Clara Moquin, Céleste Tessier, Laurent Delorme, Omer Nadeau, Rita Moquin, Ernest Parent, Marthe Parent, Rolande Dionne, Camille Delorme, Yvonne Bessette, école Saint-Joseph, Saint-Joseph.

J'adresse ici un merci ému à tous mes braves petits amis (Fannystelle, 2 envois; Lorette, 2 envois; St-Adolphe, Saint-Joseph, Mariapolis et Prairie Grove) qui ont compris que Noël est une fête encore plus douce, encore plus tendre, encore plus jolie si on en fait aussi, en se penchant vers les pauvres, la fête de la pitié et de la charité. Merci!

Que toutes les personnes qui ont collaboré à ce magnifique succès, amis connus ou inconnus, vaillantes institutrices, parents dévoués, trouvent ici l'assurance de toute notre gratitude.

M.-G.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

De touchantes manifestations de piété ont marqué chez nous la fête de l'Immaculée Conception. Ce sont d'abord les membres de l'A.C.J.C. qui, le matin, après leur messe de communion générale, renouvellent leur consécration solennelle à la Vierge Immaculée.

Les Enfants de Marie couronnent la journée par la réception, dans leur Congrégation, de quatorze nouvelles associées. Elles sont actuellement 35 membres. Voici le résultat de leurs élections tenues le 8 au soir: Présidente, Alice Tougas; vice-présidente, Marie Boucher; assistante, Antoinette Laurin; secrétaire, Laura Perron; trésorière, Jeanne Tougas; conseillères, Mathilde Paillé et Adrienne Desautels.

* * *

Nos jeunes de l'A.C.J.C. vont toujours de l'avant. Voulant mêler l'utile à l'agréable, ils ont imaginé d'offrir à ceux qui viennent s'amuser dans la salle paroissiale, aménagée dernièrement d'un vaste théâtre, une "heure d'étude". Cette heure a lieu tous les vendredis soirs. Elle débute par une causerie d'une demi-heure sur un sujet d'actualité; l'autre partie se passe en expériences scientifiques. Vendredi prochain, on continuera le sujet déjà abordé: le péril communiste.

* * *

Deux nouveaux-nés cette semaine: Marie-Anastasie-Diana, fille de Rosario Vandal et de Marie-Cécile Normand, baptisée le 8 décembre. Parrain et marraine: Louis Salignon et Adèle Curtaz.

Joseph-Daniel-Duncan, fils de Joseph Nolin et d'Annie Hupé, baptisé le 13 décembre. Parrain et marraine: Alphonse Nolin et Marie-Anne Nolin.

* * *

Le R. P. Vézina nous arrive après trois mois de labeurs apostoliques. A son passage à Montréal, il eut le bonheur d'assister son vieux père mourant. M. Eugène Vézina, ancien Zouave Pontifical, était le père de 12 enfants, dont six se sont consacrés à Dieu dans le sacerdoce et la vie religieuse. Il est mort à 88 ans.

* * *

Le P. Laplante, avec le P. Howard, a prêché la semaine dernière une mission à Rainy River.

* * *

Bienvenue à M. Wilfrid Lagacé, qui nous revient après trois ans d'absence! Nous lui souhaitons succès et prospérité.

* * *

Le 20 décembre, le R. P. Vézina a répété, pour le bénéfice de la paroisse, la conférence donnée aux membres du Cercle vendredi dernier sur le "Bolchévisme". Une centaine de personnes étaient présentes. Dans un exposé clair et précis, le conférencier fait l'analyse du "Plan bolchéviste". Ce que veulent les Bolchévistes, dit-il, c'est le renversement de l'ordre social actuel, pour établir à sa place le Communisme universel; et cela, par la révolution universelle, à laquelle ils veulent pousser les peuples en les réduisant à la misère par la désorganisation de l'industrie dans le monde entier.

Un joli programme musical est venu agrémenter la soirée. En quittant la salle ce soir-là, tout le monde semblait satisfait, emportant dans leur tête une foule d'idées utiles, un bon goûter dans l'estomac et de la joie plein de coeur. Tous se promettent de revenir encore. Au revoir donc, les amis, à la conférence prochaine! Emmenez vos amis.

* * *

Encore deux foyers bénis du Bon Dieu:

A M. et Mme Edmond Hupé (Josette Plouffe), un fils baptisé le 14 décembre, sous les noms de Joseph-Emmanuel-Aimé. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Vandal.

M. et Mme Magloire Desrosiers (Des Neiges Saint-Laurent), un fils, Joseph-Pierre-Germain, baptisé le 19. Parrain et marraine: Pierre et Marie Desrosiers.

* * *

Mlle Isabel Alexander, la dévouée institutrice des cours d'art culinaire, a eu la délicatesse d'apporter à ses élèves des papiers écrits en français. Les dames et demoiselles qui suivent ces cours apprécient hautement cette gentillesse et désirent témoigner à Mlle Alexander toute leur satisfaction.

BENARD

Le 8 décembre, un nouveau nom s'ajoutait à la liste de nos défunts. Frappé deux jours auparavant de paralysie totale, M. William Burke a succombé à l'âge de 74 ans.

Autrefois de Saint-Charles, il s'était définitivement établi sur une ferme à Bénard. La paroisse d'Elie perd dans la personne de M. Burke un citoyen reconnu partout pour sa grande intégrité, sa nature aimable et généreuse.

Il laisse, outre son épouse, trois garçons et trois filles: Léo, de Los Angeles; Joseph, Willie et Irène, de Bénard; Mme Bourgeois, de Pembina, N.D., et Mme Ed. Saint-Amant, de Saint-Jean-Baptiste.

Le jeudi 10 avaient lieu les funérailles, auxquelles assistait une foule considérable de parents et d'amis.

M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, chantait le service, alors qu'un groupe de parents du défunt exécutaient le chant. Touchait l'orgue, Mlle Angèle Laflèche.

Etaient porteurs: l'hon. sénateur Bénard, MM. Joseph Laflèche, Charles Caron, Louis Laflèche, Ferdinand Laflèche, tous beaux-frères du défunt, ainsi que M. X.-C. Caron, son neveu.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

La famille Burke remercie sincèrement les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Wm Burke.

FORT GARRY

La Société des Enfants de Marie de notre paroisse, nouvellement organisée, a donné, dimanche soir, sa première partie de cartes au profit des pauvres de notre paroisse. Ce fut un véritable succès. La salle était remplie et la jolie somme de $40 fut réalisée, qui aidera beaucoup à mettre un peu de joie dans plusieurs familles pauvres à Noël. Merci à ces jeunes filles pour leur succès. En commençant avec un tel acte de charité, elles devraient attirer les bénédictions du ciel.

* * *

Le 6 décembre avait lieu la première réunion des jeunes filles de la paroisse, afin de voir les possibilités d'organiser la Société des Enfants de Marie. Vingt-deux jeunes filles ont répondu à l'appel. Les élections ont eu lieu par scrutin. Résultat: Présidente, Mlle H. Plouffe; vice-présidente, Mlle Cécile Tétreault; secrétaire-trésorière, Mlle Germaine Denewish; 1re conseillère, Mlle B. Hervo; 2me conseillère, Mlle L. Gauthier. La réception aura lieu à la fête de la Purification. Nous souhaitons beau succès à cette organisation. Dès après la réception, on aura un grand concert au profit de l'église et de la société.

* * *

Le 17 dernier, notre curé fêta le dixième anniversaire de son ordination et quelques-uns de ses confrères de classe et d'âge de la ville ont bien voulu venir prendre le souper avec lui. On remarquait: M. l'abbé C. Collins, recteur du Collège Saint-Paul, M. l'abbé A. d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface; M. l'abbé R. Neary, chancelier du diocèse de Winnipeg; MM. les abbés MacIverny, D. McDougall, I. Zelanka, T.-X. MacAuley et M. Orlinski.

SAINT-LEON

"Il faut des habitants sur nos terres." Ce sont les paroles textuelles de M. Villeneuve. Ai-je besoin de vous présenter ce conférencier agricole? Nullement, puisque depuis 22 ans il s'emploie à étudier, à exploiter et à scruter les livres pour ensuite rendre la tâche de nos fermiers moins pénible et plus rémunératrice en les faisant profiter de ses connaissances.

Il nous est arrivé le lendemain de la fête de l'Imaculée Conception, sur la demande de notre Cercle Agricole. M. Villeneuve ne traita pas un sujet bien défini. Il se prêta plutôt à une causerie qui, à son avis, devait apporter au moins autant d'avantages qu'une conférence en règle. Du reste, comme il le fit observer lui-même, il avait été pris bien à l'improviste, puisque notre invitation ne lui parvint que la veille du jour où nous désirions l'avoir parmi nous. Il insista d'une manière particulière sur la culture mixte qui, en nous ouvrant plusieurs sources de revenu, nous donne les meilleures chances de succès. La crise sévit toujours, parmi la classe fermière comme parmi la classe ouvrière; alors, comme il nous le disait, il s'agit de se maintenir, voire, de se cramponner à la terre pour sortir victorieux et plus fort, tout en sachant retirer tous les avantages de cette plaie quasi mondiale que Dieu a jugé utile de nous envoyer dans sa miséricorde divine pour le plus grand bien moral des peuples.

M. le conférencier ne s'arrêta pas là; il nous prouva la trop grande confiance que les gens mirent dans l'avenir sans se douter, même sans vouloir croire que cette poussée vers la prospérité pouvait, non seulement préparer un certain malaise, mais aboutir si vite à une catastrophe de ce genre. Courage, mes amis, cela ne peut pas toujours durer. Nous sommes de son avis. Aide-toi, le ciel t'aidera.

Combien d'autres choses intéressantes, très importantes, vinrent sur le tapis? Sans doute, on peut sentir à certains moments les inconvénients de l'improvisation. Mais des paroles aimées sont toujours bien reçues, fussent-elles parfois un peu fortement pimentées. M. le conférencier remercia chaleureusement l'assistance qui lui prêta une si bienveillante attention. Les hommes et les jeunes gens étaient nombreux. Les dames présentes, surtout elles qui furent moins nombreuses, montrèrent qu'elles s'intéressaient aux sujets qui étaient traités. Il est à croire qu'à la prochaine fois leur nombre sera plus considérable et qu'elles seront accompagnées de leurs jeunes filles qui peuvent, elles aussi, trouver dans ces conférences une bonne occasion de s'instruire.

Au nom du Cercle Agricole et au nom de tous les paroissiens, nous remercions M. Villeneuve et le félicitons d'avoir acquiescé aussi promptement à nos désirs, en attendant le plaisir et l'avantage de pouvoir l'entendre encore.

SAINTE-AGATHE

Résultats des examens de Noël
Honneurs 80%—100%

Grade XI: Thérèse Joyal, 93; Frances Babiak, 84; Jeanne Gratton, 82.

Grade X: Annette Lemoine, 85; Augustine Beaumont, 82; Aline Lemoine, 80.

Grade IX: Mélanise Robert, 90; Cecilia Neil, 84; Raymond Berthelette, 83.

Grade VIII: Noëlla Dorge, 90; Léonie Lapointe, 84; Jeanne Olivier, 81; Malvina Dorge, 80.

Grade VII: Alice Ritchot, 86; Annette Gauthier, 81; Cyprienne Pilon, 80.

Grade VI: Hélène Joyal, 94; Noël Gratton, 88.

Grade V: Laurette Alarie, 96; Jeanne Lemoine, 89; Gérard Joyal, 87; Alphée Dorge, 86; Irène Beaudoin, 85; Richard Olivier, 84; Julien Brémaud, 80.

Grade IV: Léa Joyal, 90; John Rzonca, 89; Thérèse Bourbonnière, 87; Yvonne Dorge, 85; Pauline Pilon, 84.

Grade III: Gertrude Joyal, 91; Wilfrid Pinsonneault, 90; Isabella Rzonca, 89; Marie-Josèphe Pilon, 86; David Courcelles, 86.

Grade II: Antoine Dorge, 90; Jean-Paul Aubry, 88; Denise Olivier, 85; Jean-Charles Fontaine, 80.

Concours d'orthographe — Honneurs 100%

Grade XI: Thérèse Joyal.

Grade X: Madeleine Joyal, Juliette Dorge, Annette Lemoine, Aline Lemoine.

Grade IX: Mélanise Robert, Jeannine Rochon.

Grade VIII: Léonie Lapointe.

Grade VI: Olga Pollick, Odile Péloquin, Hélène Joyal, Noël Gratton.

Grade V: Laurette Alarie.

Grade IV: Léa Joyal.

Grade III: Gertrude Joyal.

Grade II: Denise Olivier, Yolande Gratton, Jean-Paul Aubry.

SAINT-NORBERT

Mort de Mme William-Félix Pilon

Le 15 décembre, octave de la fête de l'Immaculée Conception, Mme William Pilon, octogénaire, est morte après une cruelle et longue maladie. La sainte Vierge est venue chercher sa belle âme.

Le jour de l'Immaculée-Conception, nous a-t-elle assuré, la sainte Vierge, revêtue d'une robe blanche comme la neige et entourée d'une multitude innombrable d'anges, lui était apparue: aussi comme elle avait hâte d'aller la rejoindre au ciel!

La grâce d'une bonne mort, cette épouse et mère admirable l'avait bien méritée par sa vie toute de prière, de labeur, de charité et de devoir.

Vénérable vieillard, son époux, et vous, ses nombreux enfants et petits-enfants, consolez-vous, vous avez au ciel une puissante protectrice; l'affection qu'elle vous a toujours témoignée est centuplée par sa mort qui a été pour elle le commencement de la vraie vie. Vous la reverrez au ciel si vous persévérez à marcher sur ses traces, à imiter les exemples qu'elle vous a laissés.

Les funérailles ont eu lieu le 18 décembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les paroissiens de Saint-Norbert ont tenu à rendre grandiosement les derniers devoirs à cette admirable chrétienne.

La famille Pilon remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné une si vive sympathie.

Partie de cartes

La veillée du 17 décembre, organisée par Mmes Georges Kenny et Abraham Cyr, a donné un résultat inespéré: $80 toutes dépenses payées, qui d'ailleurs n'ont pas atteint les $5.

Ces soirées de famille ont le double avantage de créer des recettes à l'église et de développer l'esprit paroissial qui a sauvé le peuple canadien-français et qui assurera sa survivance.

Nos plus sincères remerciements aux habiles et dévouées organisatrices de cette si intéressante veillée agrémentée de musique et de déclamations, aux musiciens M. Gino Ritagliati et son jeune fils, ainsi qu'aux déclamateurs MM. Champagne, Granger et Vedel.

Je serais digne d'un grave reproche si je ne disais un gros merci tout spécial aux gentilles fillettes Yolande et Marcelle Kenny pour leurs déclamations françaises et anglaises si bien exercées et exécutées avec une diction impeccable.

Le premier prix des dames a été gagné par Mlle Eugénie Cyr, et le second par Mlle Esther Normand; le 1er prix des hommes a été décerné à M. Adélard Cayer et le 2ème à M. A. Granger. Mlle Alma Cadieux a été l'heureuse gagnante du prix "Assistance".

Un manteau et une nappe ont été mis en loterie: Mme Emile Joyal, de Saint-Norbert, a eu le manteau, et Mme Adolphe Saint-Onge, de Sainte-Agathe, la nappe.

Au revoir jusqu'au 14 janvier.

— Dis donc, vieux, es-tu capable de garder un secret?

— Oui.

— J'ai absolument besoin de cinq cents francs.

— Compte sur moi: c'est comme si je n'avais rien entendu!

LE MARCHE

22 DECEMBRE 1931

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.75
Moyens	$3.75—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.25
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Pour conserve	$ .75—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$35.00—$65.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$6.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.85
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.35
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.50
Truies No 1	$3.00
Truies No 2	$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
PRODUITS	
Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .21
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .36
Premiers	$ .33
Poulettes	$ .28
Seconds	$ .22
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.60
2 sacs de 49 livres	$2.65
4 sacs de 24 livres	$2.75
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.50—$2.60
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 21 décembre 1931

GRAINS	Mardi 15 déc.	Merc. 16 déc.	Jeudi 17 déc.	Vend. 18 déc.	Samedi 19 déc.	Lundi 21 déc.
Blé No 1 Nord	.62½	.61¼	.58¾	.60⅝	.60	.59¼
2 Nord	.58⅝	.57¼	.54¾	.56⅝	.56	.55¼
3 Nord	.54½	.53¼	.50¾	.52⅛	.51½	.50⅜
Avoine 2 CW	.31	.30⅞	.30½	.30⅝	.30	.28¾
3 CW	.28	.27⅞	.27½	.27⅝	.27	.25¾
Orge 3 CW	.38¾	.38⅞	.38½	.40	.40	.38⅝
4 CW	.35⅞	.36⅜	.36	.37½	.37½	.36⅛
Lin 1 NW	1.00¾	1.00	.97½	.98¼	.97½	.97¾
2 CW	.96¾	.96	.93½	.94¼	.93½	.93¾
Seigle 2 CW	.44½	.43¾	.41½	.43⅝	.43	.42⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.62	.60⅜	.57⅛	.59¼	.58⅜	.57¾
Avoine 2 CW	.31	.30⅜	.30	.29¾	.29⅜	.28⅞
Orge 3 CW	.38¾	.38⅞	.38½	.40	.40	.38⅝
Lin 1 NW	1.00¾	.99	.97	.98	.96¾	.96
Seigle 2 CW	.44½	.43¼	.41	.42⅝	.42	.40⅞
Options						
Blé Décembre	.61½	.60⅛	.57¾	.59⅝	.59	.58⅛
Mai	.65¼	.63⅞	.61⅜	.62¾	.61⅞	.61¼
Juillet	.66	.64¾	.62¼	.63½	.62¾	.62
Avoine Décembre	.31	.30⅞	.30½	.30⅝	.30	.28⅞
Mai	.33¾	.33⅜	.33	.32⅞	.32⅜	.31⅛
Juillet	.34¼	.34	.33¼	.33⅜	.32¾	.31⅜
Orge Décembre	.38⅝	.38⅞	.38½	.40	.40	.38⅝
Mai	.40⅞	.41⅛	.40⅜	.41¼	.41⅛	.40⅞
Juillet	.40⅜	.40¾	.40	.40⅜	.40⅜	.39⅜
Lin Décembre	1.00¾	1.00	.97½	.98¼	.97½	.97¾
Mai	1.06	1.04½	1.02¾	1.03½	1.02½	1.01½
Juillet	1.07	1.05	1.03¾	1.04⅜	1.02¾	1.01⅞
Seigle Décembre	.44½	.43¾	.41½	.43⅝	.43	.42⅝
Mai	.48	.47¼	.45	.46⅛	.46	.44⅞
Juillet	.48½	.47¾	.45⅜	.46⅜	.46	.45⅞

GERMAINE ACREMANT

L'ANGOISSE

Feuilleton de la LIBERTE No 3

(Suite)

Lorsque M. de Bigneville est parti, Cécile se retrouve seule parmi ses roses. Elle éprouve un bien-être profond. Elle évoque l'avenir si souriant. Longtemps elle rêve.

Le courrier du soir lui apporte de sa belle-soeur la lettre qu'elle prévoyait et qui est allée en effet au château de la Case. Sa propre joie ne la rendant point égoïste, elle murmure:

"Pauvre femme!..."

Mais inconsciemment elle lit sans hâte. C'est tout en songeant à ses fiançailles qu'elle parcourt les premières lignes. Celles-ci sont d'ailleurs indifférentes, contenant des remerciements pour les détails envoyés et les services rendus. Dès la seconde page, Cécile devient blême. Le papier tremble dans ses mains. Les yeux démesurément ouverts elle dit:

"Vous me dites, ma chère belle-soeur, que la folie de Gilles a commencé le soir et qu'à votre arrivée mon pauvre mari vous a dicté des notes concernant une invention "invraisemblable". Je tiens à vous informer tout de suite que les notes reçues par vous ne correspondent nullement à une aberration, mais à la vérité. Il doit s'agir d'un nouveau carburant et d'un nouveau carburateur. Sans le confier à personne, Gilles se livrait depuis deux ans à des recherches devant, me disait-il, révolutionner l'automobilisme et l'aviation. Au moment où je suis tombée malade, il avait déjà obtenu des résultats stupéfiants. Je ne serais nullement étonnée si les documents qu'il a remis contenaient les indications de sa conquête définitive. Les quelques précisions que vous m'avez données suffisent pour assurer ma conviction que Gilles n'est devenu fou que le lendemain. Nous avons le devoir par conséquent de considérer comme véridique tout ce qu'il a dit ce soir-là. Si mon état de santé me permettait de voyager, j'irais moi-même porter à M. Derbot les renseignements que vous avez recueillis. Je me vois encore obligée d'avoir recours à vous, ma chère Cécile. Excusez-moi. J'en suis navrée. Mais cette mission a un caractère sacré, qui la rend impérieuse. Il faudrait que vous puissiez d'urgence vous rendre à Paris..."

La lettre continue. Cécile, atterrée, ne lit pas davantage. Ses yeux voient trouble. A ses tempes gonflées, le sang bout. Avec une lucidité rare, elle se rend très bien compte qu'un rien suffirait pour qu'elle tombât comme une masse. Tout son être est tendu à l'extrême. Elle se refuse à admettre que Bernard de Bigneville, s'il avait commis la moindre faute, ait eu le cynisme de demander sa main. Mais elle veut la vérité. Elle entend la découvrir même au prix de son bonheur. Elle va répondre à Françoise qu'elle partira dès le lendemain pour Paris. De ses fiançailles elle ne dira pas un mot.

Dans le geste qu'elle a pour prendre une feuille de papier à lettre, elle fait glisser l'enveloppe, toute rédigée à l'adresse de Bernard. En la retournant entre ses doigts, elle songe:

— Je vais prier M. Derbot de procéder aux expériences que mon frère a fixées. Ces expériences ne réussiront pas. Françoise se trompe, j'en suis certaine. Leur échec me prouvera que Gilles était fou et par conséquent que Bernard..."

Elle s'arrête. Une pensée horrible a traversé son esprit:

"Et si les expériences réussissaient?..."

Elle n'écrira pas ce soir à son fiancé...

Deuxième partie

CHAPITRE VII

A Paris. Dans les bureaux d'une grande société. Un huissier, petit, sec, ayant très mauvaise mine, tendait à Mme Berlarez un bloc-notes et un crayon:

— Veuillez écrire...

La jeune femme lisait: "Nom du visiteur... Motif de la visite." Etonnée qu'il fallût tant de cérémonies, elle demeurait immobile, en expliquant:

— Je n'ai rien à écrire. M. Derbot ne me connait pas. Mon nom ne lui indiquera rien. Dites-lui seulement qu'une dame désire lui parler...

Pour quiconque a une âme de fonctionnaire, une pareille réponse constitue un scandale. D'un air courroucé, l'huissier prononça:

— C'est indispensable, madame! Ecrivez votre nom...

Cécile obéit. L'homme n'insista point sur le "motif de la visite" qui resta en blanc. Il fit entrer Mme Berlarez dans un salon d'attente, il alla frapper à la porte de l'ingénieur en chef. Quand il revint, ce fut pour annoncer:

— M. Derbot, très occupé, ne pourra vous recevoir que dans un moment. Il vous prie de l'attendre...

Il s'apprêtait à retourner dans l'antichambre où il aurait l'occasion de traiter avec mépris quelques nouveau visiteurs, quand le secrétaire particulier de M. Derbot se présenta à Mme Berlarez en la priant de le suivre. Elle allait être reçue aussitôt:

"Ah! là! là! maugréa l'huissier. Un homme aurait poireauté une heure. Parce que c'est une femme, qui n'a probablement rien à faire et qui peut très bien attendre, on lui donne un tour de faveur! Je trouve ça honteux. C'est la fin du prestige des bureaux si on supprime la longue attente des antichambres!..."

Quand elle se trouva devant M. Derbot, Cécile se présenta comme étant la soeur de Gilles Maret. L'ingénieur ignorait l'accident survenu à son ancien élève. Quand il l'apprit, il éprouva une peine profonde.

— J'aimais beaucoup votre frère, madame. C'était un garçon remarquable. Il avait été l'un de mes meilleurs élèves alors que je professais à l'Ecole des Mines. Il venait me voir de temps en temps. Je le recevais toujours avec beaucoup de plaisir. Il ne confiait pas aisément ses projets. Pourtant, la dernière fois, il m'avait dit qu'il cherchait un nouveau carburant...

— Précisément, oui!

— Il m'avait indiqué la formule, dont il se servait comme point de départ. J'attendais anxieusement de le revoir pour connaître le résultat de ses recherches. Je me l'imaginais déjà entrant dans mon bureau en triomphateur. Au lieu de ça, vous m'apprenez qu'il a été la victime d'un accident stupide. Le sort est bien aveugle souvent. C'est lamentable! lamentable!...

M. Derbot était un homme d'une soixantaine d'années au visage complètement rasé. Ses cheveux, épais encore étaient gris. Il portait de grosses lunettes rondes qu'il retirait volontiers. Il parlait d'une voix calme, avec des gestes un peu onctueux. Il fallut que Mme Berlarez lui donnât les moindres détails sur la façon dont l'automobile avait accroché la muraille au Pas-du-Souci. M. Derbot ne cessait pas de répéter:

— Le pauvre garçon!

Quand Cécile en vint au but de sa visite, elle expliqua exactement dans quelles conditions Gilles lui dicta les documents qu'elle apportait:

— Je vous prie de m'excuser si je vous importune avec cette affaire, commença-t-elle, mais, pour ma belle-soeur et son fils, la question est grave. Je dirai même excessivement grave. Ma belle-soeur a une fortune très modeste. Or, les soins à donner à son mari vont la plonger dans une gêne évidente. C'est l'instruction de son fils qui est compromise. C'est sa propre santé qui est en danger! Il y va de deux existences!

— Oui, oui, je comprends!... Si les expériences que vous me demandez de faire réussissent, Mme Maret, au contraire, se trouve dégagée de toute préoccupation matérielle...

— C'est cela... parfaitement!...

Cécile était assez scrupuleuse vis-à-vis de sa propre conscience pour ne rien révéler à M. Derbot de ses doutes. Elle semblait parler en faveur de Françoise. Mais elle était incapable de ne pas penser une minute à Bernard de Bigneville.

Elle tenait dans sa main les papiers écrits. Elle allait les remettre. De toute son âme, elle souhaitait que M. Derbot fût édifié dès la lecture des premiers chiffres. Avec quelle joie intérieure elle le verrait les lui rendre en prononçant:

— Hélas! madame, quand votre frère vous a dicté cela, la folie avait déjà fait son oeuvre...

Elle prendrait un air désespéré, mais une allégresse égoïste chanterait en elle. Pourtant cette satisfaction, bâtie sur des cendres chaudes, l'effrayait. Evidemment elle n'en était pas responsable. Elle supportait le fardeau d'une destinée affreuse. Mais sa bonté instinctive se cabrait. L'ingénieur, pour prendre les papiers, avait déjà tendu la main plusieurs fois. Elle avait détourné la tête pour n'avoir pas à les donner. Quand elle dut accomplir le geste définitif, elle ferma instinctivement les yeux. Si elle l'avait osé, avec quelle hâte elle se serait sauvée! M. Derbot avait remis ses grosses lunettes rondes. Il penchait un visage impassible sur les papiers posés devant lui, sur le buvard. Il lut. Cécile sentait un poids de plus en plus lourd, qui lui opprimait la nuque. Des deux mains, elle se cramponnait aux bras de son fauteuil:

— Cela vous semble-t-il sérieux? demanda-t-elle après un moment de silence mortel.

Elle ajouta:

— Je suis si anxieuse!...

Mais elle ne précisait point l'objet de son anxiété... L'ingénieur prit son temps. Ayant enlevé ses lunettes, il rangea les documents dans un de ses tiroirs:

— Je verrai, madame, prononça-t-il. J'étudierai. Il est assez difficile, dans des matières aussi nouvelles, de se rendre compte à première vue. Si je ne craignais de vous déranger, je vous demanderais de revenir après-demain. J'aurai eu le temps de voir les meilleurs moyens de procéder aux expériences...

Ils avaient convenu d'une heure. Cécile était partie. Cette conversation l'avait brisée. Elle avait sauté dans un taxi et était rentrée dans son hôtel. Le soir elle retrouva quelques forces pour écrire à Bernard de Bigneville. Sur une carte, elle lui expliqua les raisons de son départ précipité de Carcassonne. Elle avait tenu à obéir aussitôt à Françoise. Au lieu de la lettre d'amour, qu'elle eût aimé écrire, elle envoyait une lettre banale. Elle ne se reconnaissait pas le droit d'en expédier une autre... Le surlendemain, elle se trouvait exacte au rendez-vous fixé par M. Derbot. Bien certaine qu'elle serait reçue aussitôt, l'huissier affecta pour elle un violent mépris. Elle se préparait à marquer son nom sur le bloc-notes:

— Inutile! Vous êtes la dame de l'autre jour. Je vais vous annoncer. Pas la peine de vous asseoir!...

Elle était donc restée dans le couloir. M. Derbot étant occupé par un coup de téléphone, elle dut attendre. Elle essaya de se distraire en regardant sur le mur des plans d'usines. Mais elle était comme hypnotisée par sa propre pensée. Dès qu'elle fut en présence de l'ingénieur, sans même dire bonjour, elle demanda:

— Eh bien?...

A sa pâleur, M. Derbot comprit son émoi. Il croyait la consoler, alors qu'il la plongea dans un désarroi plus grand encore en prononçant:

— J'ai confiance.

Les formules sont... sont?...

Elle n'osait pas dire le mot "sensées". L'ingénieur commença d'expliquer que les principes énoncés par Gilles Maret étaient absolument raisonnables. Tant que des expériences ne seraient pas faites, on ne pourrait pas se prononcer sur l'efficacité des applications envisagées par lui. Mais rien n'interdisait de commencer aussitôt ces essais et d'envisager leurs résultats sous le jour le plus favorable.

Mme Berlarez ne se doutait pas que sa personnalité puisse dans cette circonstance se dédoubler aussi aisément. Alors qu'elle souffrait atrocement dans tout ce qu'elle avait de sensibilité, elle mettait sa raison entière au service de son frère. Elle s'inquiéta des expériences prochaines. Où celles-ci auraient-elle lieu? Quand seraient-elles faites?

M. Derbot possédait une usine dans la Lozère. Il estimait que le calme absolu de ce pays convenait parfaitement à des recherches:

— Pour d'autres travaux, je dois partir prochainement là-bas. J'y arriverai lundi prochain. Je commencerait aussitôt.

— Bien! très bien!...

Cécile désirait en finir au plus vite. Les jours qu'elle vivait étaient trop lourds pour elle. Une inquiétude si prolongée la tuait lentement. M. Derbot, qui n'était pas sans remarquer son impatience, crut lui être agréable en proposant qu'elle soit présente aux essais. Fébrilement elle accepta. On la prévenait pourtant que l'usine était installée dans un village contenant seulement trois cents habitants. Il n'y aurait là-bas pour elle qu'une chambre dans la petite maison installée exprès pour les ingénieurs de Paris venant là irrégulièrement. La concierge et sa femme faisaient la cuisine et assuraient le service:

— Vous ne vous amuserez pas beaucoup, chère madame. Le va-et-vient des ouvriers! telle sera votre principale distraction. De temps en temps un coup de sirène intempestif vous déchirera les oreilles. A part ça, dans ce pays, il n'y a même pas un cinéma...

— Peu m'importe! Je suis encore si affligée du malheur survenu à mon frère que cet isolement, loin de m'abattre, me fera du bien. Il y a des circonstances dans la vie où on a besoin de vivre uniquement avec soi-même.

— Emportez quelques livres...

M. Derbot paraissait animé des meilleures intentions à l'égard de Françoise et de son fils. Rien que de la façon dont il s'inquiétait d'eux, on comprenait son affection sincère pour Gilles.

— Pauvre garçon! recommençait-il à répéter...

Mme Berlarez, quand elle eut tous les renseignements utiles pour son voyage, prit congé. Il la reconduisit lui-même le long du couloir. Au moment de la quitter, il garda longtemps la main de la jeune femme entre les siennes:

— Ce soir, j'écrirai à Mme Maret pour lui dire que tout mon dévouement lui est acquis. Je reprendrai dix fois les expériences si c'est nécessaire. La folie de ce malheureux est trop injuste pour que sa femme ne connaisse pas une revanche...

A la suite de cette conversation, Cécile eut un violent accès de fièvre. A l'hôtel, il lui fallut demeurer deux jours couchée. Elle grelottait. Elle avait des hallucinations.

— Nervosité extrême! déclara le médecin...

Plusieurs semaines de repos lui eussent été nécessaires. Le dimanche elle se leva et le lundi elle prit le train pour la Lozère.

CHAPITRE VIII

M. Derbot avait été modeste dans sa description de la petite maison où Mme Berlarez devrait passer quelques jours. Il s'agissait d'une habitation très confortable. Les rameaux réguliers d'une vigne bien taillée en garnissaient la façade. Les fenêtres étaient larges. Au rez-de-chaussée se trouvaient une salle à manger et un petit salon. Les parquets étaient de bois blanc, mais propres. Au premier étage, le long d'un couloir s'ouvraient six chambres. Celle qu'on avait préparée pour Cécile donnait sur la campagne. On y entendait moins que dans les autres les bruits de l'usine. Cette dernière était très vaste. Une grille occupait un des côtés de la cour, pendant que trois ateliers immenses remplissaient les trois autres. Des ouvriers y venaient travailler de tous les villages environnants. On en pouvait compter quatre cents, qui arrivaient le matin en bicyclette et repartaient le soir quand la cloche, fixée à la maison du concierge, avait sonné.

M. Derbot, retenu à Paris, avait annoncé qu'il ne serait là que le lendemain matin. Il n'y avait pas encore deux heures que Cécile était descendue de l'auto qu'on avait envoyée au-devant d'elle à la gare, distante de trois kilomètres. Déjà elle s'ennuyait. Elle avait pris le plus de temps possible pour vider sa valise, déplier ses affaires, les ranger dans son armoire à glace. Elle était revenue dans la cour où elle était certaine de retrouver Zéphyrin, le portier, et Bertrande, sa femme, qui l'avaient accueillie et installée. A ce moment la chaine de la cloche dansait encore contre le mur. Les ouvriers sortaient.

Comme Cécile était jeune, jolie, élégante, les uns et les autres la regardaient. Les plus vieux même la saluaient d'un doigt tendu vers leur casquette. Un seul, surnommé l'Efflanqué, prononça en passant une parole désobligeante.

Pendant un quart d'heure, il y eut du bruit, du mouvement, de l'imprévu. Ce fut assez gai. Mais, ensuite, quelle solitude! Dans l'immense cour, seul, un chien errait en flairant le sol, comme s'il faisait de son museau une cinquième patte.

— Je vous ai préparé un excellent dîner, madame. Vous allez pouvoir vous mettre à table.

Bertrande était une de ces bonnes vieilles qui sourient à tout le monde, sauf à leur mari. Ce dernier était d'ailleurs un de ces bons vieux, qui sourient à tout le monde, sauf à leur femme. Cette circonstance ne les avait pas empêchés d'avoir ensemble neuf enfants. Mais ils avaient une même manie, celle de parler beaucoup. Quand Bertrande se lançait sur le chapitre des confitures, des conserves d'oeufs, des pâtés de lièvre qu'on garde six mois, elle était intarissable. De même que Zéphyrin quand il s'agissait de ses semailles, de ses bêchages, de ses sarclages. Il était inévitable dans ces conditions qu'il y eût de temps en temps des conflits amusants. Notamment devant un auditeur nouveau:

— Laisse-moi donc parler, disait Bertrande.

— Pardon! Ce que j'ai à dire est plus intéressant, répliquait Zéphyrin...

Cécile s'en amusa pendant quelques minutes. Elle estimait déjà beaucoup ces braves gens, qui la comblaient de prévenances.

— Venez visiter mon potager, disait Zéphyrin. Vous verrez comme il est beau...

Bertrande aurait préféré que Mme Berlarez demeurât en extase devant les pots de confitures rangés sur le buffet, comme une compagnie de fantassins alignés pour la revue du 14 juillet. Mais il ne déplaisait pas à Cécile de respirer l'air du soir, si calme, si reposant. Quand elle revint du potager, la soupe était servie. Oh! l'impression pénible d'être seule dans une salle à manger étrangère, c'est-à-dire anonyme!

Instinctivement, la vieille Bertrande comprit que la jeune femme était un peu émue. Elle commença de lui parler sans arrêt. Elle ne se doutait pas que ses discours vains ne faisaient que plonger Cécile dans une solitude plus grande, puisqu'ils l'empêchaient d'évoquer la seule image qui lui fût consolatrice, celle de Bernard.

Le potage était terminé. Le premier plat allait suivre lorsque, dans la salle à manger, entra le facteur. Il aurait pu donner les lettres au concierge. On l'avait déjà prévenu qu'il y avait une belle dame à l'usine. Il désirait la voir:

— Mille excuses de vous déranger à cette heure-ci!

— Vous ne me dérangez pas.

— Madame Berlarez?

— Oui.

— J'ai des lettres pour vous. Elles sont arrivées ce soir. Comme je devais venir chez un de mes cousins qui habite à cent mètres d'ici, j'ai pensé qu'il vous serait agréable d'avoir ces lettres-là maintenant au lieu de demain...

— Certainement! Je vous remercie...

Il avait tiré de son sac noir deux enveloppes. Cécile tendait la main pour qu'il les lui donnât. Mais sans doute ne l'avait-il pas encore assez vue, il expliqua:

— Il faut que vous sachiez que je ne fais normalement qu'une distribution par jour. Sans quoi je n'en finirais pas! Le pays est étendu. Lorsque vient la nuit, j'ai bel et bien soixante-dix kilomètres dans les pattes. Quand le temps est beau, ça gaze. Mais quand il pleut et qu'il y a de la boue, vous parlez d'un gâchis. Mon garde-crotte pèse cinq kilos...

— Accepterez-vous un verre de vin,

Cécile avait deux lettres, une de Bertrande.

— Volontiers!...

— Zéphyrin va vous le servir, dans sa maison! A bientôt!

— Bonne nuit, madame! A la prochaine!...

Cécile avait deu lettres, une de Bernard de Bigneville, une de Françoise. Laquelle ouvrirait-elle la première? Bernard devait lui parler de son amour. Françoise devait lui donner des nouvelles de Gilles. Elle n'eut pas la naïveté d'hésiter si longtemps qu'elle aurait eu le loisir de lire les deux lettres. Mais le choix qu'elle fit précisa pour elle la force respective de ses deux sentiments. Elle ouvrit d'abord la lettre de son fiancé. Elle n'y attendait pourtant aucun mot imprévu. Or, sa surprise fut profonde. En quelques phrases, dont il priait qu'elle excusât la brièveté, il annonçait son arrivée. Il serait là le lendemain matin. Et il demeurerait près de Cécile pendant toute la durée des expériences:

"Votre belle-soeur a dû vous écrire, disait-il. Vous savez donc pourquoi je viens. Je me réjouis de vous retrouver, ma chérie, etc."

Non, Cécile ne savait rien. Devant cette circonstance, elle était bouleversée, car elle ne pouvait en apprécier les conséquences. Etait-ce pour un bien? ou au contraire la certitude, ardemment voulue, allait-elle se perdre en des méandres compliqués?

D'un coup sec, elle arracha l'enveloppe de Françoise. Cette dernière avait écrit huit longues pages. Elle racontait d'abord que M. Derbot lui avait soumis tout son plan de travail. Comme il pouvait, par d'autres affaires déjà engagées, être rappelé brusquement à Paris, il disait son intention de prendre la collaboration d'un autre ingénieur, ayant bien entendu toute sa confiance. Il demandait à Mme Maret s'il lui plaisait d'en désigner un elle-même. Françoise ne pensait nullement à faire cette désignation lorsqu'elle avait reçu la visite de M. de Bigneville, qui avait profité d'un voyage dans la région pour s'inquiéter de la santé de Gilles Maret et auprès de sa femme. M. de Bigneville se trouvant libre puisqu'il avait quitté sa société de Bordeaux et ne devait que le mois prochain occuper son nouveau poste dans les Pyrénées-Orientales, Françoise avait immédiatement songé à lui. Elle n'était pas sans se rappeler que Bernard plaisait jadis à Cécile. Elle avait vu dans cette circonstance un moyen de réunir les deux jeunes gens, dont le mariage lui semblait souhaitable. Naïvement elle l'avouait. Si elle s'était doutée que Cécile et Bernard s'étaient déjà promis l'un à l'autre, elle eût été fort étonnée. Mais Cécile avait trouvé préférable de ne pas annoncer encore ses fiançailles. Elle avait prié M. de Bigneville de n'en rien dire. Celui-ci avait tenu parole.

— Si Madame aime le veau aux petits pois, elle me donnera des nouvelles de celui-ci...

Bertrande avait guetté le moment où Mme Berlarez finissait la dernière page de la longue lettre:

— Ce veau est né ici. Il a vécu ici. Il a été tué ici. C'est moi qui l'ai élevé. Il était d'une douceur! Chaque fois que j'entrais dans son étable, il tournait la tête comme pour me sourire. Pour le remercier, je lui disais: "Quand on te mangera plus tard, je te servirai avec des petits pois..." Ca avait l'air de lui faire plaisir!

— Il y a si peu de distractions dans le pays! ajoutait Zéphyrin, qui avait suivi sa femme pour avoir l'occasion de vanter les petits pois plantés par lui, soignés par lui, récoltés par lui...

Cécile pouvait maintenant les écouter. Elle était heureuse. Son Bernard serait là demain. Avec lui, cette cour d'usine deviendra magnifique. Ce parquet de bois blanc sera le plus beau du monde. Il n'y a pourtant rien de changé dans la situation. La menace demeure la même. Déjà M. Derbot a signalé que les formules dictées par son ancien élève étaient raisonnables. On va procéder aux expériences. Si celles-ci réussissent, la raison commande de croire que Gilles Maret n'était point fou le soir de l'arrivée de sa soeur et que, par conséquent, en accusant Bernard il a dit la vérité. Mais est-ce que la raison compte à côté de l'amour? D'instinct Cécile croit à l'innocence de son fiancé. En dehors des preuves, qui sont formelles et tangibles, il y a mille forces que l'intelligence humaine est trop bornée pour discerner, mais que les âmes sensibles perçoivent. Mme Berlarez est dans un tel état d'exaltation que même devant l'évidence elle crierait:

— Non!

Le monde entier pourrait se dresser en accusant M. de Bigneville qu'elle hausserait les épaules en jurant sur son honneur: "Ce n'est pas vrai!"

Pourquoi cette certitude absolue? Parce que Bernard vient d'annoncer sa présence prochaine...

CHAPITRE IX

Depuis plusieurs semaines, M. Derbot était à l'usine. Il avait choisi soigneusement, parmi ses ouvriers, ceux qui lui étaient nécessaires pour la préparation des expériences. Avec Bernard de Bigneville, pour qui il avait eu aussitôt une réelle sympathie, il travaillait du matin au soir. La préparation du carburant nouveau était délicate. La mise au point du carburateur était difficile. Il importait que rien ne fût laissé au hasard.

Mme Berlarez s'était adaptée parfaitement à ce genre d'existence. Elle prenait ses repas avec les deux ingénieurs, qui avaient leurs chambres près de la sienne.

Bertrande l'encourageait à faire de longues promenades l'après-midi. Elle lui citait telle ou telle curiosité des environs. Mais Cécile préférait ne pas s'éloigner, même pour quelques heures. Il lui suffisait de savoir que Bernard était dans cet atelier, dont elle apercevait les fenêtres aux carreaux noircis, pour ne point s'ennuyer. Souvent, le soir, après dîner, elle allait flâner avec lui aux environs de l'usine. M. Derbot demeurait dans la salle à manger où, assis dans un large fauteuil de paille, il lisait les journaux.

Bernard aurait voulu que Cécile mît celui-ci au courant de leurs fiançailles. Cela lui eût permis plus de liberté. Mais elle s'y était opposée:

— Non. Pas encore! L'effet serait déplorable si cet excellent homme s'imaginait que vous êtes venu ici beaucoup plus pour me rejoindre que pour participer à ses travaux. Attendons, pour l'informer, que les expériences aient eu lieu. Nous préviendrons en même temps ma belle-soeur.

Bernard n'avait de pensées que pour son futur mariage. Cécile ne songeait qu'aux essais, qui étaient à présent imminents. Elle ne cessait pas de s'en inquiéter. Il fallait qu'on la tînt au courant des moindres incidents de la préparation. Elle savait que M. Derbot et M. de Bigneville n'avaient pas une foi égale dans l'invention de Gilles. Autant le premier était convaincu de la réussite, autant le second formulait des réserves. Les deux opinions se retrouvaient d'ailleurs parmi les ouvriers. Il y avait les partisans et les détracteurs.

Zéphyrin se faisait un plaisir de répéter à Cécile tous les potins qu'on lui chuchotait. Il était si fier de se montrer dans la cour à côté d'une aussi jolie dame. Plus les expériences approchèrent, plus celle-ci se montra nerveuse. Bernard commençait à s'étonner de son état d'esprit:

— On croirait que la découverte, annoncée par votre frère, vous intéresse plus que notre amour, disait-il non sans mélancolie.

— Il faut m'excuser, répondait-elle. C'est plus fort que moi. J'essaie de me raisonner, mais je ne pense qu'à ça!

— Pourquoi vous fatiguer l'esprit? M. Derbot ne suffit-il pas à vous donner toute confiance?

— Si! Mais je me demande si mon frère n'était pas fou déjà quand il m'a dicté les chiffres sur lesquels vous travaillez...

— Je vous ai donné mon avis sur ce point. Les chiffres ont été fournis certainement par un homme sensé.

— Non, non! J'ai toutes les raisons de croire le contraire. Je voudrais ne plus me poser cette question. Vous comprenez? Je ne le peux pas. C'est plus fort que moi. Dès que je suis seule, je me murmure: "Etait-il fou déjà?" La nuit, je me réveille pour me répéter cent fois la même phrase: "Etait-il fou déjà?" Il me semble que, dans l'ombre, des milliers de voix prononcent avec moi: "Etait-il fou déjà?" Alors, j'ai peur...

— Calmez-vous, ma petite Cécile.

— Oh! oui, Bernard, parlez! parlez! C'est seulement quand j'entends votre voix que je n'ai plus peur... N'est-ce pas que vous croyez avec moi qu'il était fou déjà?

M. de Bigneville, lorsque Cécile se montrait dans ce désarroi total, lui prodiguait toute sa tendresse. Il connaissait les épreuves douloureuses traversées par elle depuis quelques mois. Il comprenait qu'elle eût besoin de consolations. Plus les phrases qu'elle disait lui semblaient incohérentes, plus il se faisait doux et indulgent.

Mais elle, quand elle rentrait dans sa chambre, éclatait en sanglots, car elle reprenaient son sang-froid:

"Que lui ai-je dit? Quand je suis ainsi, je ne sais plus..."

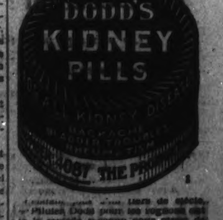
La veille du jour fixé pour la première expérience elle eut une crise si déchirante que Bernard appela M. Derbot. Ce dernier, qui était la bonté même, lui dit les phrases qu'il fallait pour ranimer son courage. Quand elle se coucha, elle était plus calme. La vieille Bertrande la veilla. Le lendemain matin, quand elle descendit dans la cour, elle était très pâle. Une auto se trouvait là, sur laquelle M. Derbot avait fait monter le nouveau carburateur. On allait glisser dans le réservoir le carburant mystérieux.

M. de Bigneville, les mécaniciens désignés, le concierge attendaient anxieusement. Personne n'osait parler. Seul, le brave Zéphyrin racontait que, vers deux heures du matin, ses chiens avaient mené un tapage du diable en aboyant. Il avait été forcé de se lever pour les menacer de quelques coups de fouet. Pour cette raison, son sommeil ayant été coupé, il se sentait fatigué:

— Sans doute des bohémiens passaient-ils sur la route! expliqua sa femme...

Tout étant prêt, M. Derbot tient à presser lui-même sur le bouton du démarreur.

Cécile appuie son bras sur celui de Bernard. La gorge serrée, elle ne prononce pas un mot. La minute est d'une émotion poignante. Au coup du démarreur, le ronflement du moteur va-t-il répondre?



AU SACRE-COEUR

A la Noël

Noël commencera par la messe de minuit. Disposons nos âmes aux meilleurs sentiments religieux; participons surtout aux multiples messes qui se célébreront en ce jour. Joyeux Noël.

Baptême

Le 20 décembre — Joseph-Paul-Raymond, enfant de Pierre Vandale et d'Alexandrine Gauthier. Le parrain fut Wilfrid Vandale et la marraine, Anna Gauthier.

A la roue!

Grâce à l'aide des organisateurs de parties de cartes l'on reste avec l'impression qu'un grand nombre de paroissiens poussent à la roue. La Société Saint-Jean-Baptiste eut l'honneur de pousser une fois de plus dimanche dernier. Ont gagné des prix au whist et au bridge: Mme O. Bourbonnais, M. J.-N. Cormier, Mlle E. Roy, Mme Dandurand, MM. L.-H. Rageotte et J. Lavoie. Prix d'entrée: G. Sénécal. Il y eut rafle de dindes. Enfin, tournons la roue de fortune et lisons, à chaque numéro, un merci et un souhait pour tous.

Programme de la messe de minuit

"Minuit, chrétiens", Adam: M. Georges Giguère.

"Kyrie" et "Gloria", Messe Brève, Gounod.

"Credo", 2ème Messe, Marzo. Solistes: Mmes E. Belair et J.-A. Royal; Mlle Léone Bourbonnais; M. Georges Pélissier.

Offertoire, "Christus Natus Est", Melvil: Mmes Georges Laflèche et M. Gatien; MM. J.-A. Hébert et J.-E. Perras.

"Sanctus" et "Benedictus", Messe Sainte-Cécile. Solo, Mlle Rosa Genthon.

"Agnus Dei", Messe en la bémol, de Dubois.

Communion, "Jésus de Nazareth": M. J.-E. Perras.

"Noël", chant des religieuses de Uhland: Mlle Genthon, Mlle Yvonne Thibault, Mme Georges Laflèche, Mlle Yvette Sala.

Deuxième messe, chants de Noël, L. L. Thibault.

Organiste, Mme Louise Thibault.
Directeur, M. J.-A. Hébert.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le lundi 14 avait lieu à la résidence de Mmes E. de Barillié et S. Glénat un bridge organisé au profit du Bas de Noël de la "Tribune".

Les salons et la table de thé étaient décorés de roses et de chrysanthèmes.

Mmes P. L'Heureux, E. Guertin et A. Bénard servaient le thé. Elles étaient assistées par Mme E. Sumner, A.-E. Love, L. Bénard, L.-P. Roy, E. Dumas, E. Etsell, A. Lanthier, P.-J. Léger, H. Baudry, H. Morier, et Mlles A. et C. Béchard.

Mmes E. de Barillié et S. Glénat recevaient les invités assistées de notre présidente, Mme E. Laberge.

Mmes E. Sumner, L.-P. Roy, E. Dumas étaient en charge des rafraîchissements.

Mme Georges Laflèche était l'organisatrice de cette fonction sociale.

Une programme musical fut rendu par MM. T. Hubicki et L. Glénat, qui charmèrent les invités par des morceaux choisis de violon et de chant. Mme Georges Laflèche les accompagnaient au piano.

Etaient présents: M. et Mme L.-P. Roy, M. et Mme J. Manahan, M. et Mme E. Etsell, M. et Mme E. Laberge, M. et Mme P.-J. Léger, M. et Mme Georges Laflèche, M. et Mme T. Hubicki, M. et Mme A.-E. Love, M. et Mme C. Muller, M. et Mme M. Gatien, M. et Mme P. de Saint-Denis, M. et Mme J. Perras, M. et Mme P. Villarboito; Mmes P. L'Heureux, E. Sumner, E. Dumas, C. Minvielle, H. Morin, L. Bénard, D. Murphy, A.-G. Pétrin, J. Daoust, E. Chauvière, S. Rovatzos, H. Baudry, F.-L. Heiberling, J.-B. Poitras, A. Lanthier, G. Nims, J.-B. Ayotte, J. Galant; Mlles L. Patry, G. Dozois, M. Guertin, M. Hubert, A. Bertram, E. de Moissac, L. Bourbonnais, G. Sale, F. Poitras, J. Boux, M. Renix, L. Bourbonnais, R. Deniset, A. et C. Béchard, G. Bertrand, M. Kluckner, A. de Montigny, F. Renix, M.-J. Mager, S. Huot, M. Neyron, J. Fortier, E. Jobin, A. Pambrun, L. Buettner, Y. Thibault, C. Dugal; MM. L. Hébert, G. Huot, M. Gagnon, H. Nault, H. Bertram, M. Meunier, H. Baudry, W.-S. Phillips, G. Chauvière, J.-B. Poitras, D. Belair, G. Minvielle, H. O'Connell, H. de Moissac, L. Muller, G. Nault, T. Ysacks, L. Glénat, L. Daoust.

Le Comité de l'exécutif désire remercier vivement Mmes E. de Barillié et S. Glénat pour leur gracieuse hospitalité ainsi que les dames qui, par leur dévouement, ont assuré le succès de cette soirée.

* * *

Le déjeuner annuel suivi des élections aura lieu le mercredi 13 janvier. Seules les membres qui sont en règle ont le droit de voter. Ainsi, celles qui le désirent peuvent faire parvenir leur cotisation à la trésorière, Mme H. Baudry, 122, rue Margaretta, Winnipeg.

Chevaliers de Colomb

Grande partie de cartes

Attention, messieurs, dames, amateurs de cartes! Le Comité de divertissements du Conseil Provencher, sous la présidence du Dr E.-J. Jarjour, donnera, prochainement, une grande partie de cartes au profit des oeuvres de charité du Conseil. Temps opportun pour les futurs Lenz et Culbertson de faire valoir les mérites de leurs systèmes favoris; et, pour ceux à qui le bridge n'offre pas assez d'intérêt, il y aura le whist toujours populaire. La partie de cartes sera suivie de rafraîchissements et d'un programme musical et varié.

Enjeu: dix magnifiques prix. Lieu: Institut Collégial Provencher. Date: le jeudi 7 janvier 1932. Prix d'entrée: 25 sous.

Invitation cordiale à tous de venir en grand nombre. La soirée sera intéressante et promet de faire époque.

Ligue de Quilles

Quoiqu'elle n'ait pas eu de publicité jusqu'ici, la Ligue de Quilles du Conseil Provencher est encore bien vivante, cette année. Commencée en octobre, la première série se terminait mercredi dernier; la deuxième série commencera le 13 janvier. Comme par le passé, les joutes ont lieu au Saratoga tous les mercredis soirs, et ne manquent jamais d'intérêt.

Les quatre clubs qui font la lutte sont composés des joueurs suivants:

Club Blain: O. Marquis, J. Pelletier, A. Leduc, H. Bergevin, L. Mercier et L. Grondines.

Club Laurendeau: Juge Roy, A.-J. Dostert, H. Poulin, E. Carrière, J.-A.-M. Rodrigue, H. Poirier et le chef Baudry.

Club Desjardins: D. Phaneuf, W. Vermette, E. Gagnon, H. Germain, Dr Picard, L. Millette et Geo. Bibeau.

Club Trudel: V. Guilbert, P. Buotte, J.-E. Perras, Dr Collin, E. Blanchard, Aug. Côté et R. Pelletier.

Le club du Dr Trudel remporta les honneurs de la série après avoir maintenu la tête dès les premières joutes et écarté les assauts du Club Desjardins. Les Clubs Blain et Laurendeau n'ont pas montré leur vraie force à cause des absences fréquentes de leurs as.

Il y aura certainement plus d'entrain à la reprise du jeu, vu que le Club Trudel veut continuer sa marche triomphante et que les autres veulent l'enterrer à tout prix, surtout le Club Desjardins.

* * *